



**Banco Nacional
de Guinea Ecuatorial**

**OFFRE PUBLIQUE DE VENTE D' ACTIONS
(EMISSION DE 50 000 ACTIONS)**



Prix de l'action	Montant de l'opération	Nombre d'actions émises	Période de souscription
FCFA 206 220	FCFA 10 311 000 000	50 000	Du 01 au 30 avril 2021

ARRANGEUR CHEF DE FILE
AFG CAPITAL CENTRAL AFRICA SA

EMETTEUR
BANGE

ORGANISME PLACEUR AFG CAPITAL

**VISA DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHE DE L'AFRIQUE
CENTRALE**

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne en zone CEMAC, le présent document d'information a été visé par la Commission De Surveillance Du Marche De L'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-APE-03/2021.

SOMMAIRE

I.	ATTESTATIONS.....	6
II.	PRESENTATION DE L'OPERATION.....	8
III.	PRESENTATION GENERALE DE BANGE	15
IV.	ACTIVITE DE LA BANGE.....	18
V.	LA SITUATION FINANCIERE	32
VI.	LES PERSPECTIVES DE BANGE.....	35
VII.	LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE EQUATORIALE	38
VIII.	FACTEURS DE RISQUES	40
IX.	FAITS EXCEPTIONNELS	49
X.	LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	49
XI.	ANNEXES	51

LEXIQUE

ACCA	AFG Capital Central Africa SA
ADC	African Development Corporation
BANGE	Banque Nationale de Guinée Equatoriale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BVMAC	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
DSI	Direction des Systèmes d'Information
EMF	Etablissement de Microfinance
FMI	Fonds Monétaire International
OFAC	Office of Foreign Assets Control
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit Intérieur Brut
SDN	Ressortissants Spécialement Désignés
SI	Systèmes d'Information
UE	Union Européenne
USD	Dollar Américain

AVERTISSEMENT

L'attribution par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) d'un visa ne constitue pas une approbation de l'opportunité de l'opération envisagée. Elle n'authentifie pas les éléments juridiques, comptables et financiers présentés par la société de bourse AFG CAPITAL CENTRAL AFRICA SA (ACCA), l'arrangeur. Le visa de la COSUMAF porte sur la cohérence et la pertinence de l'information fournie dans la perspective de la présente opération.

Le risque inhérent aux titres de capital (actions) est la fluctuation de la valeur de l'investissement sous l'influence des facteurs internes et externes à l'Emetteur. Les dividendes distribués peuvent varier d'un exercice à un autre et sont fonction des résultats et de la politique de distribution de l'émetteur.

Le présent document d'informations est transmis aux fins de l'élaboration d'une documentation structurée à l'attention des investisseurs. Elle ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des titres de capital.

Les personnes en possession du présent document d'information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de ce type d'opération. Chaque établissement financier n'offrira les titres, objet du présent document d'information, à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fait une telle offre.

Ni la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale (COSUMAF), ni l'Emetteur, ni l'Arrangeur n'encourent une quelconque responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'un des quelconques membres du Syndicat de Placement.

PREAMBULE

Le présent document d'information sera remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande. Elle sera tenue au siège de la Banco National de Guinea Ecuatorial (BANGE) et auprès de la (des) société(s) de bourse chargée(s) de recueillir les souscriptions.

Elle est par ailleurs disponible sur le site internet de l'émetteur (<http://www.banng.com/fr/>) et celui de la Commission de Surveillance des Marchés Financiers de l'Afrique Centrale (<https://cosumaf.org/>).

L'original du présent document d'information a été visé par la COSUMAF en date du 6 Avril 2021 sous la référence n° COSUMAF-APE-03/2021.

Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières objet de la présente offre au public dont l'admission aux négociations sur la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) sera demandée, doit être fondée sur un examen exhaustif du document d'information par l'investisseur qui décide d'investir en pleine connaissance des risques.

I. ATTESTATIONS

Le Conseil d'Administration

Représenté par Sr. D. Martin Crisanto EBE MBA

Le Président du Conseil d'Administration, agissant au nom de l'émetteur, atteste que les données et les informations contenues dans le présent document d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière et les perspectives de la Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), ainsi que les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée".

Sr. D. Martin Crisanto EBE MBA

Président du Conseil d'Administration de BANGE

Banco Nacional de Guinea Ecuatorial

AVDA. DE LA INDEPENDENCIA S/N B.P. 430 Malabo, Guinée Equatoriale,

Le Conseil Financier et Arrangeur

Le présent document d'information a été élaboré par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient. Ces diligences reposent sur l'analyse des informations et des statistiques fournies par les instances dirigeantes de l'émetteur.

Daniel TOURE

Directeur Général

Société de Bourse AFG CAPITAL

BP 2933 Douala -Akwa

Tel : +237 33 42 10 72 Fax : +237 33 42 10 71

Le Conseil Juridique

Nous soussignés, N&N Asociados, en qualité de conseil juridique, attestons par la présente que l'opération objet du présent document d'information est conforme aux dispositions statutaires de « BANGE », aux dispositions OHADA en matière de droit des sociétés et à la réglementation en vigueur de la COSUMAF.

Cristian Joaquín NGUA EDU

N&N Asociados Gabinete jurídico.

Avenida de la Libertad, número 643, Malabo

Teléfono +240 222 27 21 10

Le Commissaire aux Comptes

Nous avons procédé à l'évaluation des informations comptables et financières contenues dans le présent document d'information. Toutes les diligences nécessaires y relatives ont été effectuées conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elles ont consisté à passer en revue :

- Les états financiers annuels certifiés des exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- Les états de synthèse sur la période 2017 à 2020 ;
- Les notes sur les états financiers des exercices 2017,2018 et 2019 ;
- Les rapports spéciaux sur les conventions règlementées des exercices sus indiqués

L'audit réalisé est conforme aux normes de la profession afin de s'assurer que les états de synthèse ne comportent aucune anomalie. Il comprend également une appréciation des principes comptables utilisés et la présentation générale des comptes.

Nous certifions que les états financiers certifiés au 31 décembre 2017, 31 décembre 2018, 31 décembre 2019 ainsi que la situation intermédiaire au 30 juin 2020 sont sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Banco National de Guinea Ecuatorial (BANGE), ainsi que les résultats de ses opérations y afférentes aux pour les exercices sus cités, conformément aux principes comptables admis en droit OHADA.

PriceWaterHouse Coopers
Geoffroy KAMGA
Associé
Expert-Comptable Agréé
Agrément CEMAC

Deloitte Touche Tohmatsu
Yves Parfait NGUEMA
Associé
Expert-Comptable Agréé
Agrément CEMAC

II. PRESENTATION DE L'OPERATION

CADRE DE L'OPERATION ET DESTINATIONS DES FONDS

La Banque Nationale de Guinée-Équatoriale (BANGE) fait ses débuts en 2006, date à laquelle elle signe l'acte de constitution de l'institution avec un capital social de FCFA 2.000.000.000. Ses premiers actionnaires sont l'État de Guinée-Équatoriale, la Bank of Commerce des Philippines qui a apporté un appui technique et de la ressource humaine qualifiée. Enfin, l'actionnariat comprend aussi les petits investisseurs privés, personnes physiques et morales.

En 2009, BANGE procède à la première augmentation du capital avec l'entrée dans l'actionnariat du fonds commun d'investissement allemand African Development Corporation (ADC).

En 2012, la banque réalise un bénéfice record et l'Etat de Guinée Equatoriale rachète les actions d'ADC et devient actionnaire majoritaire avec 60 % du capital de BANGE.

L'an 2013 marque le décollage définitif de BANGE avec l'extension de son réseau constitué de cinq (05) nouvelles succursales sur le territoire national et le début d'une restructuration profonde de la banque. BANGE a toujours fait preuve d'un respect scrupuleux de normes prudentielles encadrées par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), le régulateur au sein de la zone CEMAC.

En avril 2020, l'Assemblée Générale de BANGE, réunie en session ordinaire décide de procéder à l'augmentation du capital social de FCFA 12 000 millions à FCFA 20 000 millions, décision entérinée par la COBAC sous la référence COBAC D-2020/150/.

Dans le cadre de son plan stratégique, BANGE envisage de se développer à l'international. Cette expansion permettra à l'institution bancaire d'augmenter son volume d'activités. A cet effet, BANGE a décidé de procéder à une augmentation de capital de FCFA 40 000 millions, dont FCFA 10 311 millions seront levés par appel public à l'épargne. Cette opération a pour but de renforcer ses fonds propres en vue de mener son expansion internationale.

Cette nouvelle augmentation du capital se fait à la suite à la résolution du conseil d'administration du 23 Septembre 2020 et à l'assemblée générale réunie en session ordinaire en Octobre 2020.

BANGE souhaite émettre 50 000 actions nouvelles, au prix de FCFA 206 220 chacune. Ces actions seront librement cessibles et admises à la cote dans un délai de 4 Mois sur le premier

compartiment de la Bourse des Valeurs Mobilières de l’Afrique Centrale (BVMAC) pour un montant total de l’Opération fixé à FCFA 10,3 milliards. L’arrangeur de l’Opération est AFG CAPITAL CENTRAL AFRICA SA (ACCA), Société de Bourse agréée par la COSUMAF sous la référence COSUMAF-SDB-03/2020 du 25 septembre 2020. La période de souscription s’étend du 01 au 30 avril 2021.

Le plan stratégique de BANGE prévoit trois (03) leviers de création de valeur qui lui permettront de générer durablement de la valeur pour les actionnaires : (i) la mise à niveau et l’extension du réseau de la banque en CEMAC et à l’international ; (ii) l’accroissement de ses engagements dans le financement des projets à fort potentiel de croissance ;

Le Capital humain est au centre de la stratégie de BANGE qui prévoit d’ouvrir une école de formation « la BANGE BUSINESS SCHOOL ». Ce projet éducatif s’intègre dans le développement des cadres qui seront la pierre angulaire pour le succès des ambitions de la banque.

Les fonds mobilisés dans le cadre de cette opération seront affectés aux financements des volets détaillés comme suit :

Projets à financer	Allocation en millions FCFA
Extension du réseau de la banque en Guinée Equatoriale et à l’International	5 311
Accroissement des engagements pour les crédits	5 000
Total	10 311

CARACTERISTIQUES DE L’OPERATION

Emetteur	Banque Nationale de Guinée-Équatoriale (BANGE)
Type d’Opération	Offre Publique de Vente d’Actions
Nombre d’Actions Emises	50 000
Valeur Nominale de l’Action	100 000 FCFA
Prime d’Emission	106 220 FCFA
Prix de l’Action	206 220 FCFA
Montant de l’Emission	10 311 000 000 FCFA
Minimum de Souscription	2 (Deux) actions correspondant à 412 440 FCFA (Quatre Cent Douze Mille Quatre Cent Quarante Francs)

Forme des Titres	Titres Dématérialisés, inscrits en compte auprès des Sociétés de Bourse, Banques Teneurs de Compte ou Conservateurs agréés par la COSUMAF.
Nature des Titres	Actions Ordinaires
Droits Attachés aux Actions Offertes	Toute Action Confère à son détenteur le droit : <ul style="list-style-type: none"> • Aux Dividendes • Au Vote en Assemblée D'Actionnaires • A l'information sur l'évolution des activités de la société
Arrangeur et Chef de File	AFG CAPITAL Société de Bourse Agréée par la COSUMAF sous le numéro COSUMAF-SDB-03/2020
Période De Souscription	Du 01 au 30 Avril 2021
Fiscalité	Fiscalité sur les valeurs mobilières dans le pays de résidence du souscripteur.
Investisseurs Concernés	Personne Physique ou Morale de la CEMAC ainsi qu'aux investisseurs internationaux en accord avec les lois en vigueur dans leur pays de résidence
Tribunal Compétent	Tribunal de Malabo
Quotation	Quotation à la BVMAC dans un délai maximal de 4 mois

DETERMINATION DU PRIX DE L'ACTION

La méthode de détermination du prix est celle basée sur les fonds propres réglementaires à partir de la situation comptable arrêtée au 30 Juin 2020.,

Calcul de la Valeur de l'Action	
Capital Social (A)	12 000
Réserves Légales (B)	18 459
Provisions de Risques (C)	11 942
Fonds Propres Réglementaires (D) = (A)+ (B) +(C)	42 401
Déductions (E)	1 157
Fonds Propres Nets (F) = (D) – (E)	41 244
VALEUR DE L'ACTION (G)= (F) / 200 000 (Nombre d'actions au 30/06/2020)	206 220 FCFA

Ainsi comme indiqué dans le rapport du conseil d'administration du 23 Septembre 2020, il est prévu une émission de 400 000 nouvelles actions de valeur nominale FCFA 100 000 et une prime d'émission de 106 220 FCFA.

La prime d'émission a été déterminé sur la base des fonds propres réglementaires s'élevant à FCFA 41 244 Millions à partir de la situation comptable arrêtée au 30 Juin 2020., corrigé du montant net des valeurs incorporelles immobilisés et non compris le résultat de la période. Comme confirmé par les commissaires aux comptes dans leur rapport sur l'augmentation de capital, cette augmentation n'est pas contraire à la loi.

VALEURS MOBILIERES OFFERTES

Les valeurs mobilières offertes sont des titres de capital. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des actions de BANGE. Tout investisseur désirant acquérir les actions, objet de la présente émission, pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer que la provision espèce de la souscription soit constituée en même temps que l'enregistrement de la souscription. Ils doivent s'assurer que le représentant des souscripteurs bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal soit au titre d'un mandat valide dont il dispose.

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés et le montant de la souscription.

Le plancher de souscription au titre de l'opération, objet du présent document d'information est de 2 titres, soit un montant de FCFA 412 440.

La société de bourse AFG, arrangeur de l'opération est tenue de recueillir les ordres de souscription des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, ; dûment remplis et signés par les souscripteurs ou leur mandataire.

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille comportant une clause expresse le permettant, le mandataire peut procéder à la souscription en lieu et place du mandat.

MODALITES D'ALLOCATION DES SOUSCRIPTIONS

Si à la date de clôture des souscriptions, la somme totale des fonds recueillis est inférieure à 10 311 millions FCFA, BANGE s'engage à maintenir l'émission à hauteur des sommes collectées.

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par l'Agent Placeur à la date de clôture de l'opération serait supérieure à 10 311 Millions de FCFA, BANGE se laisse le choix de :

- Soit augmenter le montant de l'émission à hauteur maximale des sommes souscrites après autorisation de la COSUMAF ;
- Soit procéder à une réduction des souscriptions en favorisant les personnes physiques puis les personnes morales non bancaires. Sur la part des titres restants, les souscriptions des personnes morales bancaires seront réduites au prorata des montants demandés.

CENTRALISATION

Au cours de la période souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera dressé par AFG CAPITAL.

A la clôture de la période de souscription, l'arrangeur devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Au terme de l'opération, l'arrangeur doit procéder à :

- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription valides ;
- L'allocation conforme aux règles prédéfinies ;
- La mise à disposition de la COSUMAF, un rapport de clôture comprenant la liste des souscripteurs regroupés par catégorie.

FRAIS A LA CHARGE DU SOUSCRIPTEUR

Aucune charge ou commission n'est imputable aux souscripteurs dans le cadre de la souscription aux actions par l'organisme placeur.

Toutefois, les souscripteurs prendront en charge, conformément aux dispositions contractuelles les liant aux différentes sociétés de bourse, les frais relatifs à :

- La tenue de compte ;
Le règlement livraison en cas de cession des titres sur le marché secondaire.

III. PRESENTATION GENERALE DE BANGE

Historique de la BANGE

La société « Banco Nacional de Guinea Ecuatorial » en abrégé « BANGE » a été fondée en 2005. Elle a débuté ses activités en 2006 Avec un capital social de FCFA 2 000 millions, et son actionnariat était composé de : l'État de Guinée équatoriale (35%), la Banque de commerce (30%), Entreprises privées guinéennes et entrepreneurs privés (25%).

À l'heure actuelle, l'État de Guinée équatoriale détient 57,9% des actions, la Banque de Commerce 8%, les entreprises privées et les entrepreneurs privés guinéens les 29% restants.

Cadre légal et réglementaire

La société « Banco Nacional de Guinea Ecuatorial » en abrégé « BANGE » est un établissement agréé et sous la supervision de la COBAC sous la référence **COBAC D-2006/100 du 10 avril 2006**. Elle est habilitée à réaliser pour compte propre, compte des tiers ou en participation, toutes les opérations de banque. Celles-ci comprennent entre autres la réception des fonds du public, l'accord de prêt, l'octroi et la réception des garanties d'autres établissements de crédit ou de la clientèle, de mettre à la disposition de celle-ci les instruments de paiement.

BANGE peut aussi réaliser sans exception, toutes opérations financières, industrielles, mobilières ou immobilières susceptibles de découler de son activité.

Renseignements à caractères généraux

Dénomination	Banco Nacional de Guinea Ecuatorial « BANGE »
Siège social	Malabo
Téléphone	00240333099576
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	N° 1.551, Asiento 154, folio 103 el libro 6°Diario
Capital social actuel	FCFA 20 000 millions

Capital social après augmentation	FCFA 60 000 millions dont 10 311 millions par APE
-----------------------------------	---

Structure actionnariale

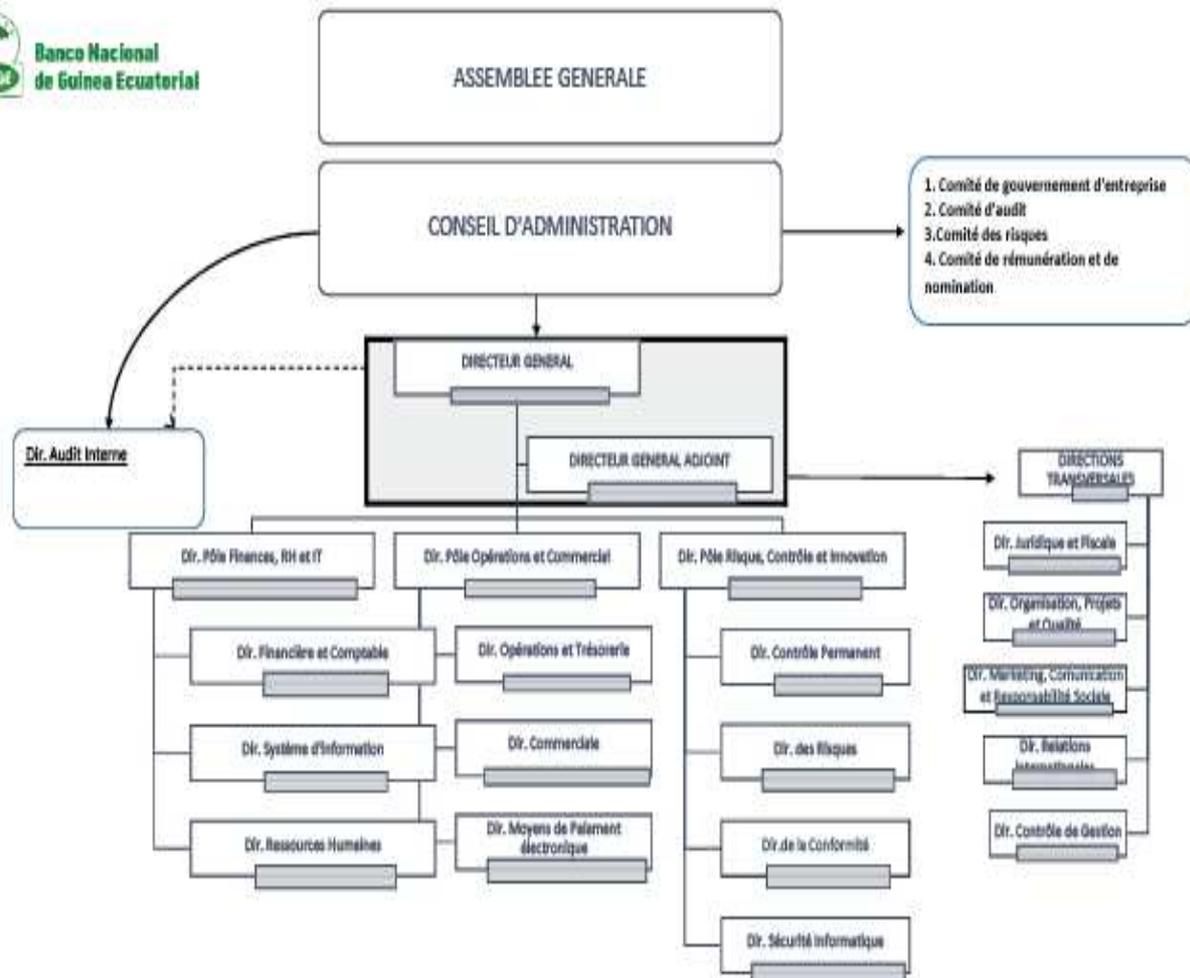
Actionnaires	Nombre de parts (%)
République de Guinée Equatoriale	59,71%
Banques commerciales	8,57%
Entreprises publiques	3,16%
Investisseurs privés	28,56%

Composition du Conseil d'Administration

Membres	Fonction
Sr. D. Martin Crisanto EBE MBA	Président
Sr. D. Carlos NZE NSUGA	Administrateur indépendant
Sr. D. Jaime ELA NDONG	Administrateur représentant l'Etat
Sr. D. Juan EVONO ESONO AVONO	Administrateur représentant ABAYAK
Sr. D. Hassan Pastor OBIANG	Administrateur
Sr. D. Antonio OBURU ONDO	Administrateur représentant GE Petrol
Sr. D. Edward ZHORSTNAK	Administrateur représentant la banque des philippines
Sra. Francisca Tatchouop BELOBE	Administrateur représentant les Investisseurs Privés

GOUVERNANCE

Organigramme



Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la banque compte sept (07) membres dont un président et un administrateur indépendant. Ils sont élus pour un mandat de trois (03) ans renouvelables. Le conseil d'administration se réunit au moins trois (03) fois par an, sur convocation de son président ou d'au moins un tiers des membres, si la dernière session date de plus deux (02) mois. Il a pour objectif entre autres de :

- fixer les objectifs et la politique de la société ;
- exercer un contrôle permanent de la gestion de la direction générale ;

- autoriser les conventions règlementées ;
- approuver l'organigramme de la société et son règlement intérieur ;
- autoriser tous les programmes d'investissement ;
- arrêter les comptes de chaque exercice ;
- arrêter les états financiers et les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ;
- autoriser le transfert du siège hors de MALABO ;
- désigner et relever de ses fonctions le Directeur et le Directeur Adjoint, ainsi que fixer leur rémunération.

A ce jour, la Banque Nationale de Guinée équatoriale dispose du plus grand réseau d'agences, elle est devenue la banque de référence du pays, contribuant au développement et au progrès de la Guinée équatoriale et à son tour, offrant une rentabilité durable à ses actionnaires.

Mission :

La mission de BANGE est le développement intégral de tous ses clients, en recherchant le maximum de satisfaction et de fidélité d'eux, à travers la fourniture de produits et services financiers universels adaptés à tous leurs besoins.

Vision :

La vision de BANGE est de devenir le groupe bancaire de référence de la sous-région CEMAC à moyen terme, et à vocation internationale de long terme, en apportant des solutions financières génératrices de valeur ajoutée pour ses clients, dans un environnement de professionnalisme et de talent maximum de ses collaborateurs. , d'un engagement en faveur de l'innovation technologique et de la diversification de ses produits.

Valeurs :

Les valeurs de BANGE sont le talent, le professionnalisme, l'efficacité, l'intégrité, la responsabilité, l'exemplarité, le leadership, la prudence, la rigueur et l'engagement pour le développement.

Le modèle économique de BANGE repose sur quatre axes :

Les clients :

Construire avec eux des relations de confiance à long terme, leur proposer des solutions simples et personnalisées et un excellent service à travers son réseau d'agences, dans le but d'accroître leur satisfaction et leur relation avec la Banque.

Les Actionnaires :

Leur offrir une rentabilité et un rendement attractifs et durables, basés sur un modèle économique à forte récurrence de revenus, prudents en matière de risques, efficaces et dotés d'une discipline du capital et d'une solidité financière.

La société :

Contribuer au progrès économique et social des communautés où il est présent, de manière responsable et durable.

Les employés :

Avec des politiques pour attirer, fidéliser et engager les meilleurs professionnels capables d'offrir le meilleur service à leurs clients et de garantir le succès et la pérennité de l'entreprise.

IV. ACTIVITE DE LA BANGE

Le paysage bancaire en zone CEMAC

Les trois principaux systèmes bancaires de la CEMAC, le Cameroun (47 %), le Gabon (21 %) et le Congo (15 %), représentent plus de 80 % du bilan agrégé de la zone selon la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Le total des bilans des 51 banques implantées dans la zone ne s'élève qu'à 20 Mds USD soit moins que les 19 banques que compte l'Éthiopie (23 Mds USD) et huit fois moins que les 21 banques du Nigéria (166 Mds USD). Ainsi le secteur bancaire de la CEMAC est réduit, mais aussi émietté.

Parmi ces 51 banques, 19 sont à capitaux provenant de la CEMAC et sur les neuf banques les plus importantes de la CEMAC, c'est-à-dire classées comme systémiques par la COBAC, quatre sont des banques à capitaux majoritairement locaux (Afriland First Bank Cameroun, BGF Bank Group, CCEI Bank Guinée équatoriale et Commercial Bank Tchad), trois sont des filiales de groupes panafricains (Société Commerciale de Banque Cameroun et BICEC à capitaux majoritairement marocains et Ecobank Transnational dont le siège est au Togo) et deux sont des filiales de banques étrangères non africaines : (Société générale Cameroun et Standard Chartered).

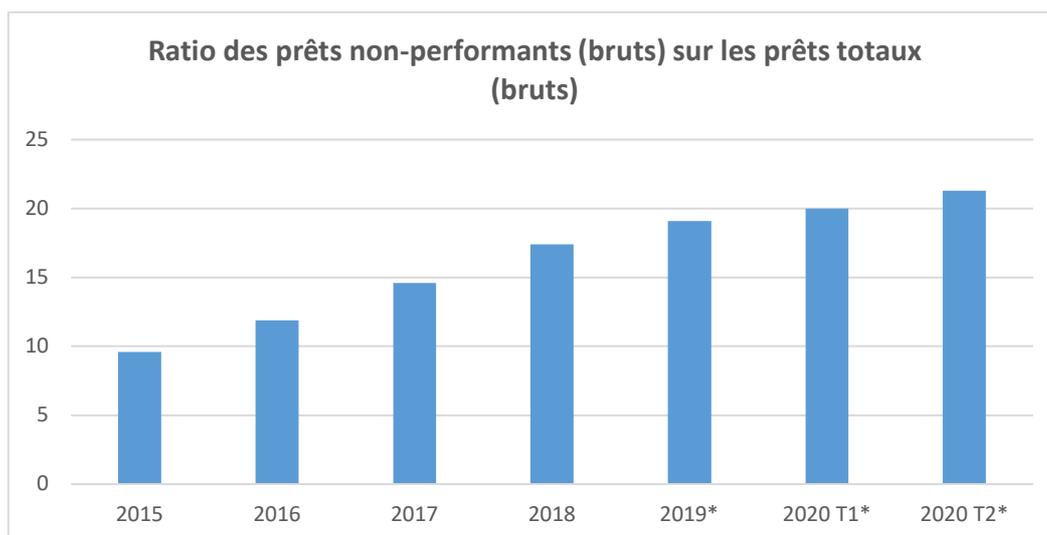
Ces banques ont plutôt bien résisté à la crise des matières premières de 2014 avec une activité qui s'est maintenue comme l'atteste des crédits et un produit net bancaire qui ont progressé sur la période 2014-2018 en moyenne annuelle de respectivement 4,5 % et 3,5 % par an. Quant aux résultats bruts, ils ont atteint leur plus bas niveau en 2016 mais ont retrouvé pour l'année 2018 leur niveau de 2012. Ils restent cependant très disparates d'une banque à l'autre. Le

rendement moyen des actifs en 2018 au sein de la CEMAC est proche de 1,1 %. Ce rendement des banques de la CEMAC demeure de loin supérieur à celui des banques de la zone euro (0,4 %).

La crise a néanmoins entraîné une augmentation significative des créances en souffrance (cf. graphique 1). Ces créances en souffrance sont pour partie la conséquence directe des retards de paiement des États envers les banques mais aussi envers les entreprises privées qui peinent en conséquence à assumer leur propre échéance de recouvrement auprès des banques. Ainsi, le taux de créances en souffrance sur l'ensemble des crédits a fortement progressé à partir de 2014 pour atteindre 21,3 % en décembre 2018. Le provisionnement associé à ces créances en souffrance a altéré les fonds propres des banques. A ce provisionnement, s'ajoute un nouveau règlement (COBAC R-2016/13), inspiré de la réforme de Bâle 3, qui renforce le niveau d'exigence quant à l'éligibilité des actifs composant les fonds propres de base (Tier 1). Ce nouveau règlement, mis en application en 2018, place les banques du Cameroun et de Guinée équatoriale à la limite des ratios de solvabilité autorisés par la BEAC et ne permet ainsi plus aux banques concernées de prêter davantage sans renforcement complémentaire de leurs fonds propres. La dynamique du crédit pourrait donc ralentir en conséquence de la progression de ces créances en souffrance.

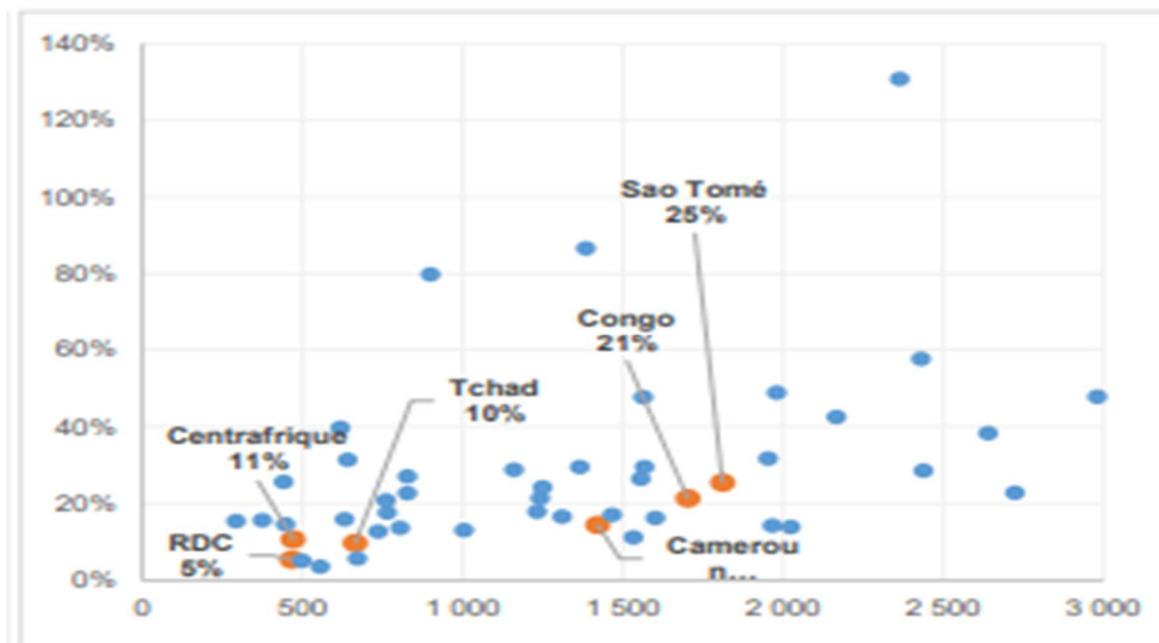
Un volume de crédit faible et qui s'oriente trop peu vers le secteur privé

Ainsi si les banques restent très rentables, le volume des crédits demeure faible dans l'ensemble et trop peu orienté vers le secteur privé pour bien financer l'économie. La dégradation des bilans pourrait affecter encore davantage cette dynamique.



Source : COBAC, FMI

* Données provisoires, Février 2021



Source : Banque mondiale (traitement SER)

Malgré une large part du crédit consacré au secteur privé (80 % en CEMAC en 2018 selon la COBAC), les banques restent fortement exposées au risque souverain : 14 % des crédits sont accordés aux États et aux entreprises publiques auxquels s'ajoute la détention de titres publics qui représente 22 % du bilan des banques en 2017 selon la Banque de France. Les banques ont depuis longtemps privilégié les crédits aux États ou aux agents économiques qui leur sont liés ainsi qu'aux crédits garantis par l'État. Cette stratégie est souvent amplifiée par le traitement préférentiel de ces actifs dans le cadre des règles de supervision bancaire et par la présence de l'État au capital des banques locales.

Il en résulte une situation où les acteurs privés peinent à trouver des financements. Le système bancaire de la CEMAC n'a toujours délivré que peu de crédit au secteur privé en comparaison avec d'autres pays en développement, en conséquence de l'étroitesse du système bancaire d'une part et de sa forte exposition au secteur public d'autre part. Ainsi, selon la Banque mondiale le niveau du crédit au secteur privé en pourcentage du PIB s'établit en 2018 à 21,4 % au Congo, 14,5 % au Cameroun, 10,7 % en République centrafricaine et 9,8 % au Tchad, tandis que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne s'établit à 28,7 % et que des pays asiatiques de niveau de développement équivalent peuvent atteindre jusqu'à 80 % au Népal ou 85 % au Cambodge (cf. graphique).

En plus de cette forte exposition au risque souverain qui empiète sur le crédit au secteur privé, les banques souffrent également de la faiblesse du marché interbancaire qui ne permet pas de transferts efficaces des banques excédentaires vers les banques déficitaires de trésorerie. On observe ainsi, au niveau global, un excédent structurel de liquidité (la couverture des crédits par les dépôts s'établit à 143,1 % en juillet 2019), qui témoigne des difficultés de l'offre à rencontrer la demande, conséquence du faible niveau de confiance que s'accordent les banques entre elles à travers le marché interbancaire. Enfin, les banques de la CEMAC adoptent souvent des stratégies de financement traditionnelles au lieu de techniques financières, telles que la syndication, qui permettraient une meilleure diversification des risques, et ainsi un renforcement de leur exposition au secteur privé.

Des difficultés de financement des petites et moyennes entreprises qui font l'objet de travaux de la BEAC

Le financement de l'économie et en particulier celui des petites et moyennes entreprises s'avère donc peu soutenu par le secteur bancaire. Une des principales difficultés tient aux taux effectifs pratiqués, qui apparaissent particulièrement élevés pour les petites et moyennes entreprises. Au second semestre 2018, ils s'élevaient selon la COBAC à 12,5 % pour les PME contre 8,4 % pour les grandes entreprises et 6,9 % pour les administrations. Les autres sources de financement que constituent les marchés financiers ne sont par ailleurs que très peu développées à l'image des deux places boursières de la CEMAC récemment fusionnées en bourse unifiée à Douala.

Des travaux sont en cours au sein de la BEAC pour renforcer le fléchage du crédit vers le secteur privé. Ces travaux consistent à réduire l'excédent structurel de liquidité, dynamiser les marchés interbancaires, et enfin à réformer le cadre de gestion du collatéral de sorte à ajuster de façon plus progressive la structure des actifs bancaires vers le secteur privé.

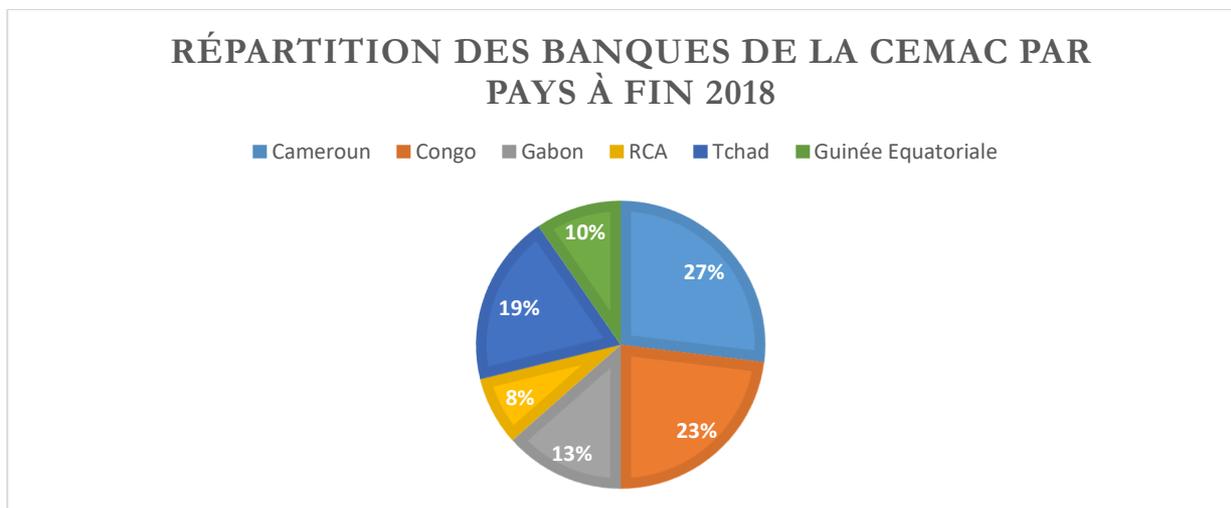
Au-delà de ces mesures inhérentes au système bancaire, l'amélioration nécessaire du climat des affaires, du cadre macroéconomique global ainsi que de l'environnement institutionnel et réglementaire restent des axes d'amélioration pour renforcer la confiance des créanciers entre eux d'une part et vis-à-vis des débiteurs d'autre part.

La BEAC s'est, dans ce cadre, déclarée déterminée à renforcer la transparence financière et à mettre rapidement en œuvre sa stratégie d'information financière, notamment : (i) un registre régional du crédit, une base de données régionale sur les bilans, et des bureaux d'information sur le crédit, accessibles aux institutions financières pour faciliter l'octroi et la gestion de crédits, et (ii) l'application stricte de l'obligation pour les institutions financières de publier leurs états financiers, ce qui devrait contribuer au développement du marché interbancaire.

Enfin, du côté de la demande, des initiatives visant à accompagner les entreprises afin de leur faciliter l'accès aux financements semblent également nécessaires. La Société générale Cameroun a inauguré en juillet 2019 une « maison des PME » à Douala afin de répondre à ce besoin. Cette maison s'adresse aux PME et aux très petites entreprises et propose, entre autres services, un accompagnement pluridisciplinaire par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires permettant de structurer ou de perfectionner un business model, renforçant ainsi l'éligibilité des entreprises à un accompagnement financier. Ce dispositif original, également mis en place avec succès au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, est une première au Cameroun. Les attentes sont fortes et les premiers résultats dans le courant de l'année prochaine permettront d'apprécier l'efficacité de tels programmes.

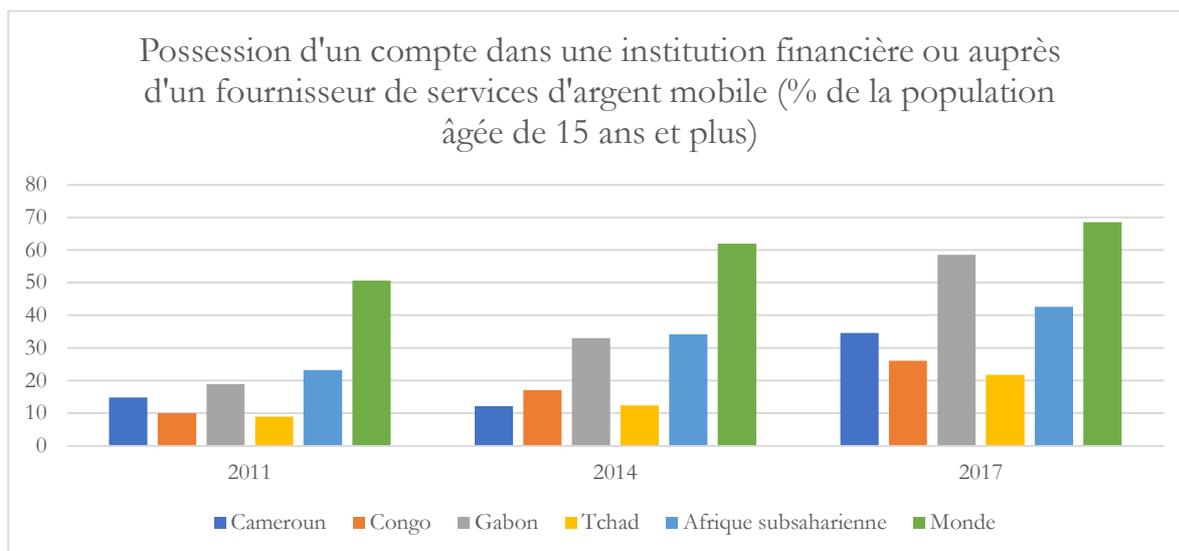
Panorama du secteur bancaire en zone CEMAC

A fin 2018, Le paysage bancaire de la zone CEMAC comptait 52 banques d'origines variées. On note une dominance des banques africaines (48%) et locales (29%), suivies des banques françaises (15%), anglo-saxonnes (6%) et des banques chinoises (2%). Le Cameroun (28%) et le Congo (22%) ont constitué à eux seuls 50% du nombre total de banques à fin 2018.



Evolution du taux d'inclusion financière

Graphique : Évolution du taux d'inclusion financière (Banques+ EMF+Mobile Money) chez les personnes de plus de 15 ans (%)

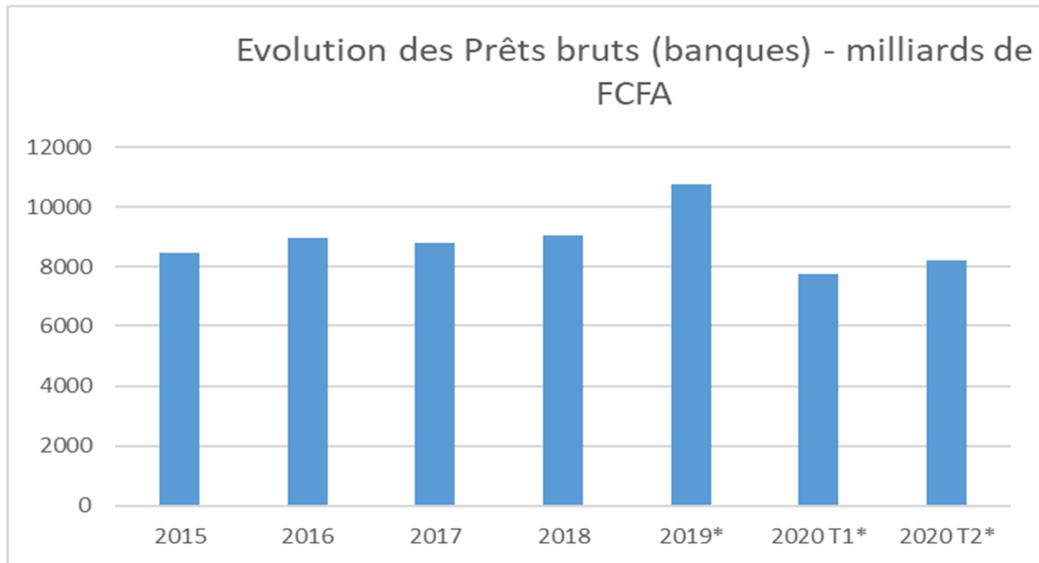


Source : Banque Mondiale

Une analyse du graphique ci-haut indique que le niveau d'inclusion financière (banques + EMF) au sein de la CEMAC s'est apprécié de 2011 à 2018, avec en tête le Gabon et le Cameroun. Toutefois, au niveau régional, la BEAC estime qu'en 2019, le nombre d'emprunteurs n'a représenté qu'à peine 2,5 % de la population adulte, contre 6 % en moyenne en Afrique subsaharienne, tandis que le taux de bancarisation moyen y reste encore relativement bas, soit 14,6 % contre une moyenne de 34,2 % en Afrique subsaharienne.

Le secteur bancaire en chiffres

L'état des lieux du secteur bancaire de la CEMAC montre que l'inclusion financière est accentuée au Cameroun, au Congo, au Tchad et au Gabon.



Source : COBAC, FMI * Données provisoires, Février 2021

- Dépôts : Entre 2015 et 2019, les dépôts bancaires ont connu une légère hausse de 1,3% en moyenne annuelle. Ils étaient alors essentiellement constitués de ressources à vue (plus de 70% en moyenne).
- Crédits bruts : Entre 2015 et 2019, ils ont évolué à un TCAM de 1,0% et ont essentiellement été attribués au secteur privé (79% en moyenne). Rapportés au PIB nominal de la zone CEMAC, les crédits bruts ont donc financé l'économie de la sous-région à hauteur de 16% en moyenne.
- Total bilan : Il a évolué à un TCAM de 2,3% entre 2015 et 2019. A fin 2019, les banques de la CEMAC ont affiché un total bilan de plus de FCFA 12 Mds.

Implémentation

La Banque Nationale de Guinée équatoriale (BANGE) a été fondée en 2006 et est la seule institution financière de Guinée équatoriale à avoir son siège social dans le pays.

Depuis sa création, la BANGE a lancé un ambitieux plan national d'expansion, qui l'a conduit à devenir la banque avec le plus grand nombre d'agences et la banque de référence en Guinée équatoriale. Elle compte actuellement 17 agences dans la région continentale, 11 dans la région insulaire et 1 succursale en construction sur l'île d'Annobon.

Dans son plan d'expansion internationale, la BANGE a créé en 2017 un bureau de représentation en Espagne. Actuellement, les perspectives sont de transformer ledit bureau de représentation en agence bancaire.

D'autre part, la Banque a mis sur pied une succursale bancaire au Cameroun, ainsi que qu'un bureau de représentation à Pékin, en Chine.

Dans les mois à venir également, elle ouvrira un bureau de représentation en France.

Parmi les projets d'extension à l'international, on compte aussi une l'implantation au Bénin, à Guinée Bissau et au Cap Vert.

Pour finir, BANGE prévoit d'ouvrir une école de formation la BANGE BUSINESS SCHOOL dont le projet s'intègre dans le développement des cadres qui seront la pierre angulaire pour le succès des projets de la banque.

L'Activité

La BANGE est une société de droit Equato-guinéen qui exerce les activités classiques d'une banque commerciale dont principalement :

- La collecte des dépôts de la clientèle ;
- L'octroi des crédits à l'Economie ;
- La réalisation d'opérations d'encaissement et de transfert ;
- La mise à disposition des moyens de paiement.

La BANGE possède le plus grand réseau d'agences de Guinée équatoriale, c'est la banque avec le un plus grand nombre de clients, ce qui lui confère un avantage concurrentiel sur les autres entités financières du pays.

Bien qu'elle soit la banque ayant le moins d'ancienneté sur le marché de la Guinée Equatoriale, la BANGE s'est imposée comme la deuxième banque en termes de dépôts de clientèle et portefeuille de prêts.

Le capital humain

L'atout le plus important de la Banque Nationale de Guinée équatoriale est son personnel, avec plus de 450 employés dont 98% d'entre eux étant équato-guinéens.

La BANGE fait un effort particulier pour promouvoir le développement professionnel et personnel de ses employés à travers des programmes de formation réguliers, dont beaucoup sont menés à l'étranger.

La BANGE a également réalisé d'importants travaux d'amélioration de ses ressources humaines, en fournissant tous les outils et infrastructures nécessaires pour créer culture de haute efficacité.

Innovation et technologie

L'investissement dans la technologie est vital pour La BANGE. Elle a investi dans le matériel bancaire le plus récent du pays, le tout complété par un système bancaire en ligne moderne.

La transformation numérique est essentielle pour continuer à croître de façon durable et rentable, et pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie.

Bange continue de renforcer les projets lancés en 2017 dont la mission est de : permettre une stratégie technologique qui facilite le processus de transformation, qui consiste à mettre davantage l'accent sur le client et à définir une stratégie plus globale, en développement rapide, numérique, flexible et à effet de levier dans les données. Et tout cela tout en continuant à soutenir les activités traditionnelles de la Banque, en fournissant la fiabilité, avec les outils nécessaires, pour assurer un contrôle interne adéquat, avec des informations et des données cohérentes.

Pour atteindre ces objectifs, BANGE a renforcé les actions suivantes en 2018 :

a. Informatique :

- Afin d'améliorer le système informatique, Bange a modernisé son programme informatique, migrant vers la dernière version d'Amplitude.
- Migration pour les transferts de la sous-région SYSTAC et SYGMA.
- Migration vers la dernière version de Swift.
- Le module AMPLITUDE ACHAT a été acheté, afin d'optimiser le processus d'achat qui est effectué dans l'entité.
- L'acquisition du module CRM (Client Relationship Management)

b. Sécurité informatique,

- Création du Département de la sécurité informatique en 2017, en cette année 2018 a renforcé son fonctionnement avec les actions suivantes :
- Mise en œuvre d'un plan de sécurité informatique : Sécurité physique, logique, périmètre et fiabilité du matériel informatique de la banque.

- Élaboration de politiques de sécurité informatique.
- Mise en œuvre d'outils (solutions) de sécurité informatique pour lutter contre les cyberattaques : QRadar, Guardium et Nessus.
- Contrôle permanent de la fiabilité du matériel informatique de la Banque.

c. Moyens de paiement électroniques

Sur la voie de l'importance accrue pour le département médias, les actions importantes suivantes ont été menées en 2018 :

- 27 autres guichets automatiques ont été placés dans nos agences.
- Tous les documents nécessaires à l'accession de Bange à Mobile monnaie ont été déposés.
- Le projet Union Pay a été lancé afin que les cartes de crédit Bange soient reconnues en dehors des frontières nationales. Le projet a été homologué et Il est en phase d'implémentation

d. Plan de numérisation

Le projet de numérisation du dossier de crédit qui a débuté en 2017 pour faciliter la gestion de l'information et accroître l'efficacité des processus est complété à 99 %, avec un total de 10 668 fichiers numérisés. Une fois cette phase terminée, notre vision est d'aller plus loin, en lançant des actions pour mettre en œuvre le flux de travail qui est une étude des aspects opérationnels d'une activité de travail, avec elle, nous contrôlerons les temps des processus, automatiserons la séquence d'actions, d'activités ou de tâches utilisées pour l'exécution du processus, y compris le suivi de l'état de chacune de ses étapes et de fournir les outils nécessaires pour le gérer.

Bange a également mis à profit la technologie numérique pour donner aux clients plus d'importance directement, la création d'un groupe Whatsapp pour tous les clients d'exprimer toutes leurs préoccupations, afin de les engager dans l'amélioration continue de notre entité

La stratégie

La BANGE est une banque innovante. Son approche dynamique du lancement de nouveaux produits pour ses clients est adaptée à leurs différents niveaux de revenus. La devise de la BANGE est « **EL BANCO DE TODOS** » qui se traduirait par « **la banque pour tous** » et ses produits sont destinés à tous les secteurs, tels que les clients privés, les PME et les grandes entreprises opérant en Guinée équatoriale - y compris les grandes compagnies pétrolières

La force et la stabilité de la BANGE se reflètent dans la croissance de ses fonds propres. La BANGE est conforme à tous les ratios prudentiels exigés par Bâle et la COBAC.

Toutes les données prédisent un avenir de forte croissance et d'expansion. La Banque Nationale de Guinée équatoriale est parfaitement positionnée pour entrer dans une nouvelle phase de croissance.

Le respect de la conformité

La conformité est une priorité pour la Banque Nationale de Guinée équatoriale (BANGE) et la banque adhère à des normes internationales élevées. Les programmes de lutte contre le blanchiment d'argent (LBC) / financement du terrorisme (CTF) de la Banque satisfont ou dépassent les exigences de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et des normes internationales du Groupe d'action financière (GAFI).

En plus d'évaluer les clients et les transactions selon les exigences de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), la BANGE évalue également son activité bancaire par rapport à la liste des ressortissants spécialement désignés (SDN) de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC.) des États-Unis, les listes de sanctions des Nations Unies (ONU) et les listes de sanctions de l'Union européenne (UE).

Le conseil d'administration de la BANGE examine et approuve toutes les politiques et procédures de blanchiment d'argent / financement du terrorisme.

La banque dispose également d'une équipe de conformité supervisée par le Compliance Officer

Formation du personnel de la BANGE

Tous les employés de la Banque Nationale de Guinée équatoriale reçoivent une formation approfondie en matière de LBC / FT lors de leur embauche et participent à une formation

supplémentaire chaque année. Le personnel ayant des responsabilités en matière de conformité reçoit une formation plus fréquente et participe à des conférences et à une formation externe sur les procédures, problèmes et tendances émergents

Manuel de conformité la BANGE

Le Manuel de Conformité LBC / FT de la BANGE attribue les responsabilités de mise en œuvre du programme et est suivi par tous les employés de la banque. Le manuel établit les politiques et les normes de la banque concernant la détection des transactions, la diligence raisonnable de la clientèle, le signalement des activités suspectes, la documentation et la gestion des risques, entre autres procédures de conformité. Chaque employé de la BANGE, y compris les membres du comité LBC / FT, reçoit une copie du manuel et est censé se conformer à toutes les politiques et procédures

Due diligence client

La BANGE effectue une due diligence avec ses clients dans le cadre de ses procédures d'ouverture de compte. Lorsqu'un client potentiel ouvre un nouveau compte, il est soumis à une due diligence d'identification. L'identification du client est basée sur l'inspection des pièces d'identité émises par le gouvernement ou des documents gouvernementaux. Si le personnel de la banque ne parvient pas à obtenir des informations suffisantes pour identifier correctement le client ou s'il a des doutes sur la véracité de la documentation ou des informations fournies par le client, la BANGE ne procédera pas à l'ouverture du compte.

La BANGE vérifie également tous les clients potentiels par rapport aux listes américaines, onusiennes et européennes des personnes et entités désignées ou interdites.

Know Your Customer (KYC)

En plus de l'identification de base et des procédures de filtrage avancées, la BANGE mène également des procédures KYC rigoureuses pour les prospects individuels, corporatifs ou caritatifs. Celles-ci comprennent la vérification de la source des fonds et la réalisation de visites sur le terrain auprès d'entités corporatives et caritatives.

La BANGE utilise activement sa connaissance des clients pour identifier les transferts suspects et autres transactions.

Les clients existants sont périodiquement examinés par rapport à des listes de personnes et d'entités désignées. Si un client existant est ajouté à l'une des listes, BANGE en informera immédiatement l'Agence nationale d'enquête financière (ANIF) et prendra les mesures appropriées conformément à la réglementation COBAC, y compris le gel et la fermeture du compte.

Relation avec les clients

La Banque a parmi ses principaux objectifs d'offrir à ses clients des produits et services qui les aident à répondre à leurs besoins financiers. Nous avons l'infrastructure et les moyens d'avoir des clients satisfaits, et quand ce n'est pas le cas, nous activons tous les protocoles pour résoudre les problèmes rapidement et ainsi apprendre de nos erreurs.

Dans ce contexte, la Banque dispose d'un comité de commercialisation des produits dont l'objectif est d'empêcher la mauvaise distribution des produits et services et d'assurer la protection des clients en validant les produits avant leur lancement. Ce comité examine annuellement les taux de la banque et s'assure qu'ils sont communiqués aux clients par les canaux mis à la disposition de la banque : agences, site Web, etc.

La Banque dispose également d'un comité de surveillance et de protection des consommateurs, qui supervise les produits et services commercialisés et veille à ce que les besoins des clients soient satisfaits.

Éducation financière

L'éducation financière est un élément indispensable dans la relation avec les clients et fait partie des principes de protection des consommateurs. La BANGE s'engage à promouvoir les connaissances financières en enseignant comment utiliser efficacement les services bancaires et en générant plus de confiance et de sécurité dans leur utilisation.

Les gestionnaires de clients vendent non seulement des produits et des services aux clients, mais les conseillent également sur la meilleure utilisation qui doit être faite pour en tirer le meilleur parti.

Les sites Web et le magazine « Newsletter » sont devenus une plate-forme où des articles sont constamment publiés qui servent à transmettre à la société en général les concepts qui les aident à comprendre les produits financiers et ainsi améliorer leurs relations avec la Banque.

Excellence opérationnelle et satisfaction du client

La BANGE suit constamment les opinions et les expériences des clients. Ces données mettent en évidence les points où on peut améliorer l'offre de services et aident à évaluer la fidélité de des clients à la BANGE.

En ce sens, pour mieux écouter les clients, une boîte aux lettres a été placée pour les plaintes, et les suggestions, dans toutes les agences de la Banque. En 2018, un total de 445 billets que les clients ont déposés dans des boîtes aux lettres ont été collectés. En outre, la Banque a un numéro de service téléphonique, également disponible par WhatsApp 222318011.

Périodiquement, le service organisation et qualité évalue plusieurs fois la qualité du service à la clientèle par l'intermédiaire du client invisible. Les clients invisibles agissent comme des clients normaux qui veulent louer un produit ou demander un service, puis fournissent un rapport sur leur expérience. Les rapports clients invisibles sont très utiles à la Banque.

Gestion des réclamations

Chez BANGE, nous ne nous occupons pas seulement des plaintes, mais nous essayons d'apprendre de la voix du client, en nous attaquant à la cause profonde de ces plaintes. La Banque dispose d'une procédure de gestion des réclamations, qui vise à émettre des normes destinées à toutes les agences pour une bonne gestion des réclamations dans un délai donné en fonction de la nature de la plainte. Pour ce faire, nous mettons particulièrement l'accent sur l'identification de la cause de l'insatisfaction des clients, la fourniture de solutions à chaque cas et l'identification des incidents ou des problèmes systémiques possibles.

Chiffres clés

La Banque Nationale de Guinée équatoriale a clôturé l'année 2019 avec un bénéfice attribuable de FCFA 3 574 millions.

Avec un total bilan de FCFA 328 247 millions, mettant en évidence les prêts à la clientèle, pour un montant de FCFA 165 332 millions et les dépôts de la clientèle d'une valeur de FCFA 278 784 millions.

Le respect des ratios réglementaires

La Banque Nationale de Guinée équatoriale respecte tous les ratios réglementaires établis par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), qui est le régulateur bancaire des pays de la CEMAC. Une communication mensuelle est faite au régulateur sur leur respect.

V. LA SITUATION FINANCIERE

En 2019, les fonds propres nets ont connu des évolutions positives tout au long de cet exercice, grâce au renforcement de la provision des risques généraux, à l'augmentation des réserves et à la réduction des actifs intangibles, puisque ces derniers restent des fonds propres. Il est à noter que le niveau de conformité aux ratios prudentiels imposés par la Commission

bancaire dépend des fonds propres nets, qui, ayant une évolution positive, ont contribué à l'exécution continue de tous les ratios prudentiels avec suffisamment de marge.

En millions XAF	31/12/2018	31/12/2019	Variation	%
Capital Social	12 000	12 000	0	0,0%
Réserves Légales	3 223	3 223	0	0,0%
Réserves Statutaires	1 073	1 479	406	27,5%
Autres Réserves	10 395	11 613	1 274	11,0%
Résultat Net de l'Exercice	4 057	3 574	-483	-13,5%
Situation Nette	30 749	31 889	1 140	3,6%

Les ratios prudentiels de la BANGE sont analysés et présentés chaque mois afin de vérifier le niveau de conformité à ces ratios prudentiels. Il est à noter qu'à la date de clôture de Décembre 2019, BANGE respecte tous les ratios règlementaires et, en outre, avec des marges considérables dans certains d'entre eux.

Les ressources permanentes maintiennent les niveaux similaires qu'en 2017 où elles financent les immobilisations de la Banque de 27 %, laissant une marge de 73 % pour couvrir le financement des autres éléments de l'actif actuel. Les actifs actuels de BANGE consistent principalement en des prêts aux clients et représentent 62 % du passif circulant ce qui donne à la Banque un important fonds de roulement de 38 %.

En 2019, Le bilan actif total est de 328 247 millions à la clôture de Décembre, soit 11% de moins que la clôture annuelle de 2018. Cette baisse de l'actif s'explique principalement par les soldes de la trésorerie active, qui ont diminué de 38% à 85 729 millions en valeur absolue entre 2018 et fin 2019, malgré l'augmentation des crédits nets aux clients en 41 609 millions. Tous les autres éléments de l'actif hormis les immobilisations incorporelles ont augmenté par rapport à la fin de l'exercice 2018 tel que décrit dans le tableau.

Bilan Actif	31/12/2018	31/12/2019	Variation	%
Immobilisations Incorporelles	1 148	1 158	10	0,9%
Actifs immobilisés	9 757	11 344	1 587	14,0%

Autres Actifs à long Terme	1 000	1 000	0	0,0%
Prets et Avances	123 723	165 332	41 609	25,2%
Autres Actifs	2 559	8 315	5 756	69,2%
Tresorerie	226 825	141 097	-85 728	-60,8%
ACTIF TOTAL	365 312	328 247	-37 065	-11,3%

Pour sa part, le passif total a également subi une variation de 11 % par rapport à la clôture annuelle de 2018. Cette baisse est principalement due à la réduction des soldes des comptes de dépôt des clients de 14,2% par rapport à fin 2018, contre une augmentation des capitaux propres de 3,6% à 31 888 millions et de 29% par rapport à fin 2018 des comptes de provisions pour risques et charges.

Bilan Passif	31/12/2018	31/12/2019	Variation	%
Situation Nette	30 749	31 888	1 139	3,6%
Provisions	8 275	11 626	3 351	28,8%
Dépôts de la clientèle	318 283	278 784	-39 499	-14,2%
Créditeurs Divers	7 992	5 838	-2 154	-36,9%
Banques et Ets Financiers	11	111	99	89,2%
PASSIF TOTAL	365 312	328 247	-37 065	-11,3%

Le bénéfice net cumulé à la clôture du mois de Décembre 2020 est de 3 574 millions, soit 13,5% de moins que le bénéfice net à la même date de l'année précédente, au cours de laquelle 4 057 millions de FCFA ont été obtenus.

Cette baisse du résultat s'explique par la réduction du résultat brut d'exploitation de 2 235 millions XAF consécutive à une hausse des frais généraux de 4,9% conjugué à une baisse du Produit net bancaire de 2,7% soit 924 millions entre fin de l'année en 2019 et la même date en 2018 comme le montre le tableau suivant :

Compte de Resultat	31/12/2018	31/12/2019	Variation	%
Produit Net Bancaire	34 570	33 646	-924	-2,7%
Frais Généraux	23 170	24 372	1 202	4,9%

Resultat Brut D'exploitation	12 292	10 057	-2 235	-22,2%
Bénéfice Net d'Exploitation	5 529	6 801	1 272	18,7%
Resultat Exceptionnel	-905	-2 728	-1 823	66,8%
RESULTAT NET	4 057	3 574	-483	-13,5%

Règles et principes comptables

La BANGE obéit aux règles et principes comptables suivants :

- Règlement COBAC R-98/01 oblige toutes les banques à organiser leurs comptes conformément au Plan comptable des établissements de crédit (PCEC).
- Règlement COBAC R- 2003/01 sur l'organisation comptable indique les modalités de la collecte quotidienne d'informations (revues comptables), du regroupement (grand livre général), du contrôle, de la présentation et de la restauration de l'information comptable dans les établissements de crédit.
- Règlement COBAC R- 2003/01 sur l'organisation comptable indique les modalités de la collecte quotidienne d'informations (revues comptables), du regroupement (grand livre général), du contrôle, de la présentation et de la restauration de l'information comptable dans les établissements de crédit.

Reconstituer les opérations chronologiquement, justifiez avec une partie l'origine de chaque fonctionnalité et avec cette partie, vous pouvez déterminer les quantités du document de synthèse et vice versa, expliquer l'évolution des soldes des comptes généraux d'une clôture de compte à l'autre par la préservation des mouvements qui ont un impact sur ces comptes, permettre le blocage de chaque jour comptable afin de ne pas permettre aux actes précédents de passer.

VI. LES PERSPECTIVES DE BANGE

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'Émetteur.

PREVISIONS DE DEVELOPPEMENT DE BANGE

BANGE s'est fixé un plan de développement ambitieux sur ses métiers, ou elle se positionne aujourd'hui parmi le tout premier groupes financiers en Guinée Equatoriale.

L'accroissement des engagements et le développement à l'international constituent un axe central de la stratégie de BANGE, dans un contexte de développement rapide de la bancarisation, de créations d'entreprises, et de mise en œuvre de grands projets au niveau national.

Depuis Mars 2020, on observe un ralentissement économique du fait de la pandémie mondiale liée au COVID-19. Il est important de noter que les autorités guinéennes ont pris des mesures strictes pour y faire face et cela n'est pas sans impact sur l'économie nationale en général et sur les activités de la BANGE en particulier.

Nous notons néanmoins qu'en 2019, cette pandémie fut sans impact sur le résultat de l'exercice des banques et nous pensons que l'effet sera aussi limité en 2020 car la banque centrale en CEMAC a pris des mesures exceptionnelles telles que l'assouplissement quantitatif en mettant à disposition des banques une enveloppe globale de 600 milliards pour financier les économies. De plus les banques ont tourné leur modèle vers le financement via les titres publics émis sur le marché financier de la CEMAC.

Avec les vaccins et le retour bientôt à la normale, BANGE ambitionne de reprendre sa marche vers une croissance positive et dépasser en 2025 le chiffre de 600 000 millions de FCFA en termes de total bilan (contre 328 247 millions FCFA à fin 2019).

Le maintien d'un haut niveau de rentabilité (mesure par la croissance du PNB et le niveau du ROE) et l'amélioration de la productivité sont un autre axe essentiel de la stratégie de développement de BANGE

Pour ce faire, BANGE a mis en œuvre une politique de croissance ciblée sur les marches et segments les plus porteurs.

La croissance organique, par le développement à l'international avec l'ouverture de nouvelles filiales comme celle en cours au Cameroun ou la création de nouvelles activités tel BANGE BUSINESS SCHOOL et le développement du réseau commercial, est le vecteur privilégié de la croissance sur les prochaines années.

Toutes les activités de Banque seront donc développées au cours des années à venir, en propre ou par le biais des filiales dans les autres pays de développement.

Les activités en fort développement et dans lesquelles BANGE compte accroître son investissement sont le marché des PME, par la mise en œuvre d'un dispositif dédié, les services financiers spécialisés par le biais du développement des structures et offres produits existant, l'intermédiation financière, et à moyen terme la gestion d'actif et la Banque privée.

De plus un effort sera consenti au renforcement des équipes et des moyens du Pole Commercial au sein de la Banque.

Un ambitieux programme d'ouverture d'agences sera établi, pour doubler le réseau de BANGE à l'horizon 2027

Avec BANGE BUSINESS SCHOOL, la banque sera ainsi dotée de moyens humains pour accompagner son développement.

Les investissements informatiques et de structure seront poursuivis au rythme actuel. Les Investissements consentis par BANGE en matière d'informatique et de techniques innovantes permettront d'ores et déjà de proposer à ses clients particuliers la première offre de Banque multi canal complète (agence/Téléphone transactionnel / Internet transactionnel) en Guinée Equatoriale et en CEMAC.

ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

Le Plan Stratégique et Financier de BANGE fait ressortir un taux de croissance annuel moyen du Produit Net Bancaire (PNB) de près de 18% entre 2020 et 2024 avec une maîtrise des coûts et charges compte tenu des investissements en informatique et dans l'économie numérique.

Compte de Resultat	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Produit Net Bancaire	33 646	40 375	48 450	58 140	66 861	76 891
Frais Généraux	24 372	25 574	26 776	27 978	29 180	29 180
Resultat Brut D'exploitation	10 057	14 801	21 674	30 162	37 681	47 711
Bénéfice Net d'Exploitation	6 801	6 658	9 749	13 567	16 949	21 460
Resultat Exceptionnel	-2 728	1 900	1 000	1 000	1 000	1 000
RESULTAT NET	3 574	4 758	8 114	11 932	15 314	19 825

La composante principale du PNB au niveau du produit bancaire est l'élément sur les commissions sur service bancaire et opérations diverses. Celui-ci représente plus de 63% du Produit Bancaire en 2019, et devrait représenter près de 65% du Produit Bancaire en 2020. Son évolution est largement conditionnée par celui du développement du réseau et du développement des agences.

A cet égard, les projections de BANGE se veulent prudentes car un pays comme le Cameroun sera un accélérateur des services mis à disposition de la clientèle

De plus malgré un historique qui démontre une progression plus rapide de BANGE en ce qui concernent les volumes des crédits, la banque prend pour hypothèse un développement des encours juste en ligne avec celui du marché en CEMAC.

Ainsi les prévisions du Total Bilan Actif sont établies dans le tableau qui suit :

Bilan Actif	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Actifs immobilisés	12 502	14 377	16 534	19 014	21 866	25 146	28 918
Autres Actifs à long Terme	1 000	1 080	1 166	1 260	1 360	1 469	1 587
Prets et Avances	165 332	186 825	211 112	238 557	269 569	304 613	344 213
Autres Actifs	8 315	9 978	11 974	14 368	17 242	20 690	24 828
Tresorerie	141 097	149 563	158 537	168 049	178 132	188 820	200 149
ACTIF TOTAL	328 247	363 843	401 344	443 270	490 193	542 763	601 720

VII. LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE EQUATORIALE

Située en Afrique Centrale, la Guinée Equatoriale est constituée d'une entité insulaire et d'une entité continentale, bordée par le Cameroun et le Gabon. Au total, la superficie s'élève à 28 051 km², pour une population de 1 014 999 habitants (2001). Les principales villes sont Malabo (capitale administrative), Bata, Ebebiyin, Mongomo etc. Les langues officielles sont l'espagnol et le français.

Ancienne colonie espagnole, la Guinée Equatoriale accède à l'indépendance le 12 octobre 1968. Le 1er janvier 1985, le pays fait son entrée au sein de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

L'économie équato-guinéenne se caractérise par une forte exploitation pétrolière. Par ailleurs, le pays exporte du méthanol, du bois et du cacao.

PERFORMANCES MACROECONOMIQUES ET PERSPECTIVES

La Guinée équatoriale peine à sortir de la récession économique provoquée par la chute des cours du pétrole en 2014. Le PIB réel a diminué selon les estimations de 4,1 % en 2019 après s'être contracté de 6,1 % en 2018 en raison de la baisse de l'activité du secteur pétrolier. Le taux d'inflation reste faible, à 1,4 % en 2019 contre 1,3 % en 2018, sous la norme de 3 % de la CEMAC.

En 2019, les finances publiques se sont raffermies grâce à la mise en œuvre de la plupart des mesures du programme de référence signé avec le FMI. Des coupes drastiques ont été effectuées dans les dépenses publiques en capital (-20,6 %) et le recouvrement des recettes fiscales s'est amélioré, les recettes non pétrolières augmentant de 7,2 %. Le solde budgétaire, qui présentait un déficit de 2,6 % du PIB en 2017, est devenu excédentaire (0,5 % du PIB en 2018 et 1,3 % en 2019). Le déficit des transactions courantes est passé de 7,7 % du PIB en 2018 à 5,6 % en 2019, suite à la diminution des importations des biens d'équipement.

Les progrès accomplis dans le domaine du développement humain sont en deçà des potentialités économiques de la Guinée équatoriale ; selon l'Indice de développement humain (IDH), le pays est passé de la 139^e place sur 188 pays en 2016 à la 141^e place sur 187 pays. Le taux brut de scolarisation dans le primaire atteignait 80 % et le taux de redoublement 24 %. Le chômage touchait 25 % de la population active en 2017 et le secteur hydrocarbures n'employait que 4 % de la main d'œuvre.

FACTEURS FAVORABLES ET DEFAVORABLES

La manne pétrolière a permis au pays de moderniser ses infrastructures depuis deux décennies. D'ambitieux programmes sont en cours de réalisation pour différents types d'infrastructures (routes, ports, aéroports, adduction d'eau, transport, production et distribution d'électricité, etc.) généralement neuves et en bon état.

La diversification économique, qui tarde à se matérialiser, reste un objectif important pour la croissance et la stabilité économique du pays à long terme. Le secteur agricole, dont la contribution à l'économie nationale a été inférieure à 2 % du PIB entre 2014 et 2018, a un potentiel de 850 000 hectares (contre 20 000 hectares cultivés aujourd'hui). Le Plan national d'Investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle met l'accent sur la formation des agriculteurs et la création 2015–2020 de petites et moyennes entreprises agricoles. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture (0,2 % du PIB entre 2014 et 2018) pourrait

aussi être une importante source de diversification grâce à l'ampleur de la zone économique exclusive (territoire maritime) du pays.

L'économie reste dominée par les hydrocarbures, même si les activités hors pétrole sont passées d'environ 40 % du PIB en 2013, à 56 % en 2017. Les perspectives macroéconomiques du pays restent négatives, avec une récession attendue en 2020 en liaison avec la baisse prévue de l'activité dans le secteur pétrolier (-6,8 % en 2020). En revanche, les tensions inflationnistes devraient demeurer modérées, avec des taux d'inflation d'environ 1,6 % en 2020 et 1,4 % en 2021.

Afin de maintenir le dynamisme mis en place pour la résorption des déséquilibres macroéconomiques et assurer la stabilité du cadre macroéconomique du pays à moyen terme, le gouvernement a fait les efforts nécessaires pour la mise en œuvre du Programme de Référence avec le FMI, et des négociations pour une Facilité étendue de crédit ont démarré en septembre 2019. Ce programme devrait viser à maintenir une stabilité macroéconomique et renforcer le secteur bancaire, tout en en promouvant la protection sociale, la diversification économique, la bonne gouvernance et la transparence. Le solde budgétaire devrait connaître une amélioration, enregistrant des excédents de 1,4 % du PIB en 2020 et 0,5 % en 2021.

Sur le plan institutionnel, le pays est confronté à une faiblesse structurelle des capacités en matière de gestion des finances publiques et de gouvernance dans la mise en œuvre de sa politique de transformation économique et sociale.

VIII. FACTEURS DE RISQUES

Modèle de gestion et de contrôle des risques.

Le modèle de gestion et de contrôle des risques de BANGE repose sur les principes suivants qui, en plus d'être alignés sur la stratégie et le modèle d'affaires, prennent en compte les exigences des régulateurs et des superviseurs, ainsi que les améliorations pratiques apportées aux normes internationales :

- *Gestion avancée et complète.* BANGE maintient un profil de risque moyen-faible grâce à l'appétit pour le risque défini par le conseil d'administration et à l'identification et à l'évaluation de tous les risques.

- *Lignes de défense.* Axé sur la gestion des risques à sa source, son contrôle et sa supervision, avec une évaluation indépendante.
- *Un modèle d'agences autonomes sous un gouvernement robuste.* Sur la base d'une structure claire de comités, qui maintient l'indépendance entre les fonctions de gestion des risques et de contrôle.
- *Une culture du risque à l'échelle de l'organisation.* La culture du risque chez BANGE comprend une série d'attitudes, de valeurs, de compétences et de lignes directrices d'action face à tous les risques.

Tous les risques sont gérés par les unités qui les génèrent. Ces principes, ainsi qu'un ensemble d'outils et de processus liés au plan stratégique de la Banque, constituent un cadre de contrôle clé lors de l'élaboration du contrôle du profil de risque.

La banque dispose d'un cadre de gestion des risques qui a été présenté et évalué par le conseil d'administration. Le cadre de gestion des risques détermine la gouvernance des risques de la banque et définit les politiques, procédures et outils de surveillance et de contrôle appropriés des risques.

Cartographie des risques

Comme à l'accoutumé et selon les exigences réglementaires, la carte des risques de la banque doit être revue chaque année et soumise au conseil d'administration pour validation.

En 2019, un total de 135 processus a été identifié, comparativement à 132 à l'exercice 2018, ils ont été regroupés en processus stratégiques, processus opérationnels et processus de soutien.

Dans chaque processus, les risques possibles ont été recensés, puis leur qualification a été effectuée par haut, moyen et faible en fonction de l'impact dans la continuité de l'activité de la banque.

Carte des risques

BANGE établit dans son cadre de risque général les types suivants de risque de premier niveau :

- **Risque de crédit.**

Il s'agit du risque de perte financière causé par la non-conformité ou la détérioration de la qualité du crédit d'un client ou d'un tiers, auquel BANGE a financé ou pour lequel une obligation contractuelle a été assumée.

- **Risque de marché.**

Celui encouru à la suite de l'évolution des facteurs du marché affectant la valeur des positions dans les portefeuilles de négociation.

- **Risque de liquidité.**

C'est le risque que BANGE n'a pas d'actifs financiers liquides pour s'acquitter de ses obligations à court, moyen et long terme, ou qu'elle puisse obtenir des actifs liquides à un prix élevé.

- **Risque structurel.**

C'est le risque découlant de la gestion des différents éléments du bilan.

- **Risque de capital.**

La BANGE ne risque pas d'avoir suffisamment de capital, en quantité ou en qualité, pour atteindre ses objectifs commerciaux internes, ses exigences réglementaires ou ses attentes du marché.

- **Risque opérationnel.**

Il est défini comme le risque de pertes dues à l'insuffisance ou à la défaillance des processus, des individus et des systèmes internes, ou en raison d'événements externes. Cette définition inclut le risque juridique.

- **Risque de réputation.**

Il est défini comme le risque d'un impact économique négatif, actuel ou potentiel en raison d'une dégradation de la perception de la banque par les employés, les clients, les actionnaires et la société en général.

- **Risque stratégique.**

Il est défini comme le risque de perte ou de dommage découlant de décisions stratégiques, ou leur mauvaise mise en œuvre.

- **Risque de contrepartie**

Le risque de contrepartie ou de crédit est le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes (prêts, créances commerciales, etc.). Ce risque se décompose en risque de défaut qui intervient en cas de manquement ou de retard de la part de l'emprunteur sur le paiement du principal et/ou des intérêts de sa dette, en risque sur le

taux de recouvrement en cas de défaut, ainsi qu'en risque de dégradation de la qualité du portefeuille de crédit.

La politique générale de gestion du risque de crédit, adoptée par La Régionale et approuvée par ses organes d'administration et de gestion, a pour objet de définir un cadre global pour les activités générant les risques de crédit. Ses principes sont appliqués pour assurer à La Régionale un développement serein de ses activités. La politique de crédit s'articule autour des principes suivants :

- La normalisation de la gestion des risques de crédit ;
- La sécurité et rentabilité des opérations ;
- La diversification des risques ;
- La normalisation de la gestion des risques de crédit au niveau de l'ensemble la clientèle, ayant prioritairement été une clientèle de particuliers dont une part importante de fonctionnaires ;
- La sélection stricte des dossiers lors de l'octroi de crédit ;
- La collégialité des décisions se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La détection précoce des risques de défaillance des contreparties ;
- La réactivité dans le recouvrement.

• **Risque informatique**

Face aux risques dans le cyberspace, le comité stratégique de transformation a fait approuver la création d'une Direction des Systèmes d'Information (DSI). Ainsi, afin de répondre aux exigences de sécurité des systèmes d'information (SI), la banque va accueillir au sein de cette direction un dispositif composé de moyens organisationnels, humains et techniques qui consistera en :

- La nomination d'un responsable de sécurité SI, dont le rôle sera de proposer une stratégie de cybersécurité à la direction générale en fonction des risques qui pèsent sur le SI de la banque et de contrôler l'application de celle-ci ;
- L'élaboration d'une politique générale de sécurité qui reflète l'approche de la banque pour garantir la sécurité des SI. Cette politique va se décliner en un nombre de politiques thématiques constituant les lignes directrices à appliquer sur le plan opérationnel, constituant ainsi le référentiel documentaire de la sécurité ;
- La mise en place d'un dispositif de gouvernance constitué d'un comité de pilotage périodique qui examine les indicateurs portant sur l'intégrité des process de la banque, suit les projets structurants d'automatisation de ses opérations et arbitre sur les priorités de la banque en termes de sécurité. Dans le cadre du projet de digitalisation de La Régionale, il est initié une série de projets dont une étude de stratégie cybersécurité sur un horizon de cinq ans, et la

recherche d'une certification du Datacenter et le cloisonnement du système d'information pour renforcer et maîtriser le cyber-risque.

- **Risque de taux**

Le risque global de taux représente la perte provoquée par l'évolution défavorable des taux d'intérêt sur l'ensemble du bilan de la banque eu égard à sa capacité de transformer l'épargne et les ressources en des emplois productifs.

L'analyse du risque global de taux est complexe, en raison de la nécessité de formuler des hypothèses relatives au comportement des déposants concernant l'échéance de dépôts remboursables contractuellement sur demande et sur les actifs et les passifs non sensibles directement au taux d'intérêt.

BANGE, dispose d'un département d'Asset and Liability Management afin de mitiger ce risque.

Tout risque identifié doit être renvoyé, afin d'organiser la gestion, le contrôle et l'information à ce sujet, vers les types de risque de base mentionnés ci-dessus. La Banque a mis à jour la cartographie des risques, tel qu'établi par le cadre de gestion et la réglementation actuelle.

Gouvernance des risques.

Le CRO effectue des travaux consultatifs et de contestation auprès de la haute direction et relève de façon indépendante du Comité exécutif des risques et du conseil d'administration.

Lignes de défense

BANGE suit un modèle de gestion et de contrôle des risques basé sur trois lignes de défense.

- **Fonctions d'entreprise** : toutes les fonctions de support qui génèrent l'exposition à un risque sont la première ligne de défense contre elle. Ces fonctions sont responsables de l'établissement d'un environnement de gestion des risques qui génère, qui assure la permanence des risques dans l'appétit approuvé et les limites définies.
- La deuxième ligne de défense consiste en des fonctions **de contrôle des risques et la fonction de conformité et de conduite**. Ces fonctions surveillent et questionnent indépendamment les activités de gestion des risques menées par la première ligne de défense.

- **L'audit interne** remplit la fonction de troisième ligne de défense, évalue régulièrement que les politiques, méthodes et procédures sont adéquates et efficacement mises en œuvre dans la gestion et le contrôle de tous les risques.

Structure des comités de risque.

La responsabilité du contrôle et de la gestion des risques, et en particulier de l'appétit pour le risque BANGE incombe en fin de compte au Conseil d'administration, d'où émanent les pouvoirs qui sont délégués dans les comités, lesquels se différencient en organes de surveillance indépendants et organes décisionnels.

Sur la base du calendrier officiel des comités et des réunions, les éléments suivants sont définis pour la gestion des risques :

- Organe de contrôle indépendant : création du comité exécutif sur les risques et les crédits (présidé par la Direction générale).
- Organe de décision : création du comité des risques et de la solvabilité (présidé par le président du conseil d'administration).

Risk Culture - Risk Pro

La gestion des risques est structurée dans une culture commune qui implique que chaque personne comprenne et gère les risques qu'elle encoure dans le quotidien. La stratégie qui a façonné le développement de la culture du risque a mis l'accent sur la prudence dans la gestion des risques et l'internalisation d'une forte culture des risques que tous les employés de BANGE comprennent et appliquent.

La culture Risk- Pro est renforcée par les éléments communs suivants :

- **Le cycle de vie des employés.** Dès la phase de sélection et de recrutement et tout au long de leur carrière professionnelle, les employés sont informés qu'ils sont personnellement responsables de la gestion des risques. En 2018, 280 heures de formation ont été dispensées dans l'île et la région continentale, bénéficiant à 123 employés.
- **Communication.** Les comportements, les pratiques optimales et les initiatives qui illustrent la culture des risques sont diffusés.

- **Évaluation de la culture des risques.** BANGE procède à une évaluation systématique et constante de la culture des risques afin de détecter les améliorations et de mettre en œuvre des plans d'action.

La culture des risques et la gestion des risques reposent sur une gouvernance interne solide.

Profil de risque

- **Risque de crédit**

Introduction au traitement du risque de crédit.

Le risque de crédit est le risque de perte financière causée par la non-conformité ou la dégradation de la qualité du crédit d'un client ou d'un tiers, à laquelle BANGE a financé ou pour lequel une obligation contractuelle a été assumée.

La segmentation de la gestion du risque de crédit est fondée sur la distinction entre quatre types de clients :

Le segment d'individus qui comprend toutes les personnes physiques, à l'exception de ceux qui ont une activité commerciale.

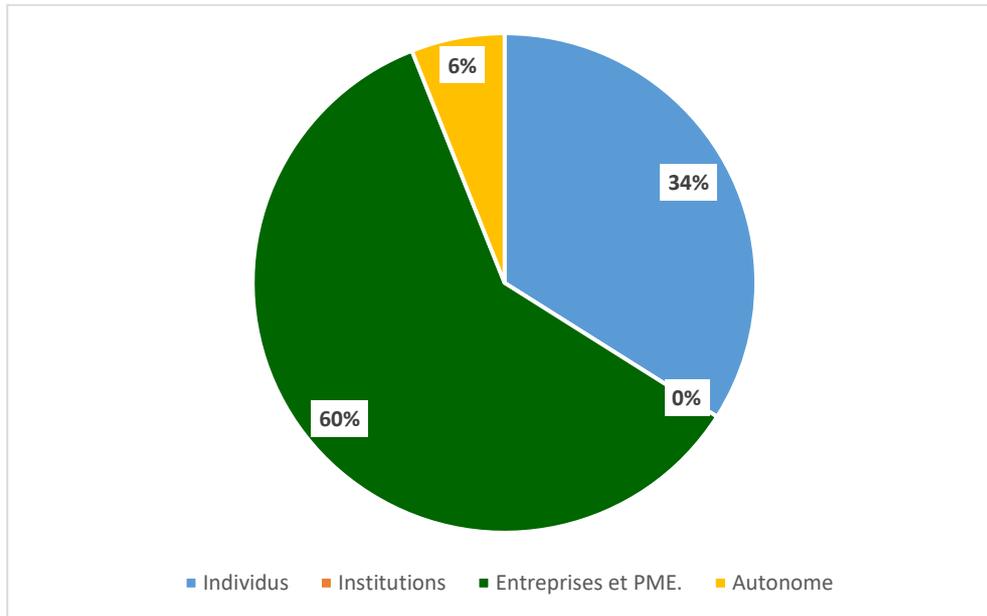
Le segment Institutions. Il comprend des entités du secteur public en général et des entités à but non lucratif du secteur privé.

Le segment des entreprises et des PME. Inclut les entités juridiques ayant des activités commerciales.

Segment autonome. Comprend toutes les personnes physiques ayant une activité commerciale.

Répartition du risque de crédit

Le profil de BANGE est axé sur les entreprises à risque de crédit de 60 %, les personnes qui ne se livrent pas à des activités commerciales représentent 34 % du profil de risque.



Données au 31 décembre 2018, SOURCE CERBER

Magnitudes et évolution majeures

Principales magnitudes de risque de crédit dérivées de l'activité client. Ci-dessous sont les principales ampleurs liées au risque de crédit découlant de l'activité des clients :

	Risque de crédit (millions de XAF)		Délinquance (Millions de XAF)		Taux de délinquance		Délinquance nette des approvisionnements	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Annobon Annobon	8	11	4		50,00%	0,00%		
Bioko Nord	117 624	140 718	31 855	28 863	27,08%	20,51%		
Bioko Sur	883	807	180	37	20,39%	4,58%		
Centre-Sud	979	961	79	28	8,07%	2,91%		
Kie-Ntem	1 463	1 099	36	15	2,46%	1,36%		
Côte	33 268	36 855	12 278	12 146	36,91%	32,96%		
Wele Nzas	1 481	845	115	54	7,77%	6,39%		
Total	155706	181296	44547	41143	28,61%	22,69%	5,89%	4,61%

Le risque de crédit avec les clients est de 155 706 millions, soit 14,11 % de moins qu'en 2017 (181 296 millions).

Le risque de crédit est diversifié dans toute la géographie nationale, avec de grandes expositions à Bioko Norte et au littoral, étant les villes les plus peuplées et avec le plus de clients, les 8 millions enregistrés à Annobon puisqu'il n'a pas d'agence dans cette région (Agence en construction), correspond aux crédits de campagne rurale accordés à l'échelle nationale tout au long de 2017 et 2018.

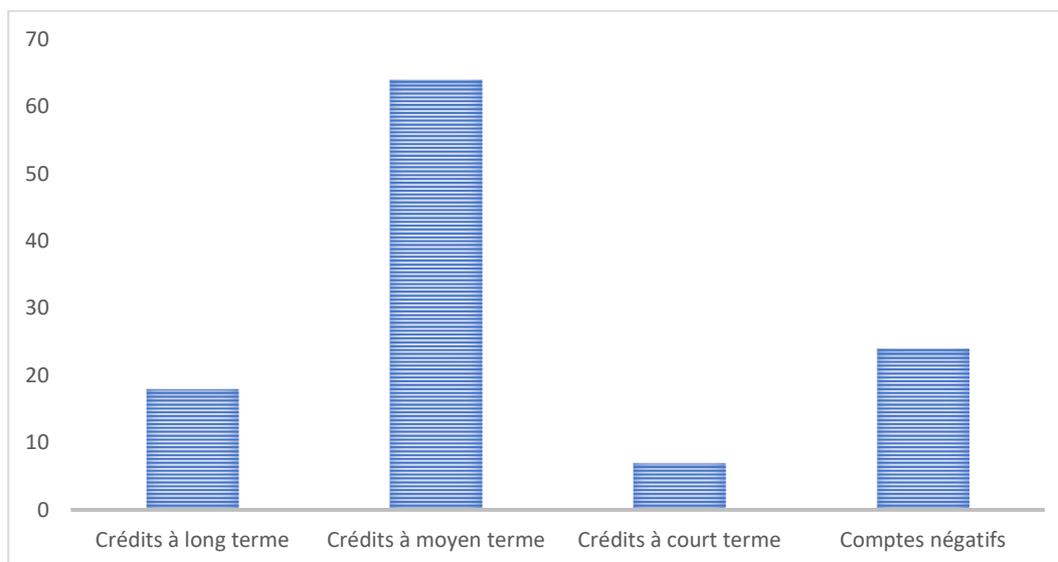
Le taux brut de délinquance a augmenté de 5,92% par rapport à 2017 (3,404 millions), en raison de la situation économique du pays, et des facteurs internes de prise de risque liés à l'EPI.

	Taux net de couverture de l'offres (%)		Variation %	Dotation nette en provisions (millions de XAF)		Variation %
	2018	2017		2018	2017	
BANGE	73,53%	75,07%	-2,06%			
Dispositions prévues				32.754	30.887	6,04%
Risques généraux				9.061	4.116	
Total	73,53%	75,07%		32.754	30.887	

En 2018, les provisions pour approvisionnement ont augmenté de 6,04 %, mais le taux net de couverture des produits est tombé de deux points de pourcentage.

En ce qui concerne les échéances de portefeuille, Bange est plus exposé aux crédits à moyen terme (25 à 119 mois) avec 60 875 millions (60 740 millions en 2017), l'exposition à long terme (à partir de 120 mois) est de 1 7 878 millions (22 669 millions en 2017) et crédits à court terme (moins de 24 mois) 8 550 millions (7 149 millions en 2017).

BANGE établit une politique de gestion des liquidités dans laquelle le nouveau risque assumé au cours du mois doit être égal aux dépréciations perçues le mois précédent, si la hausse est compensée par de nouveaux dépôts prélevés.



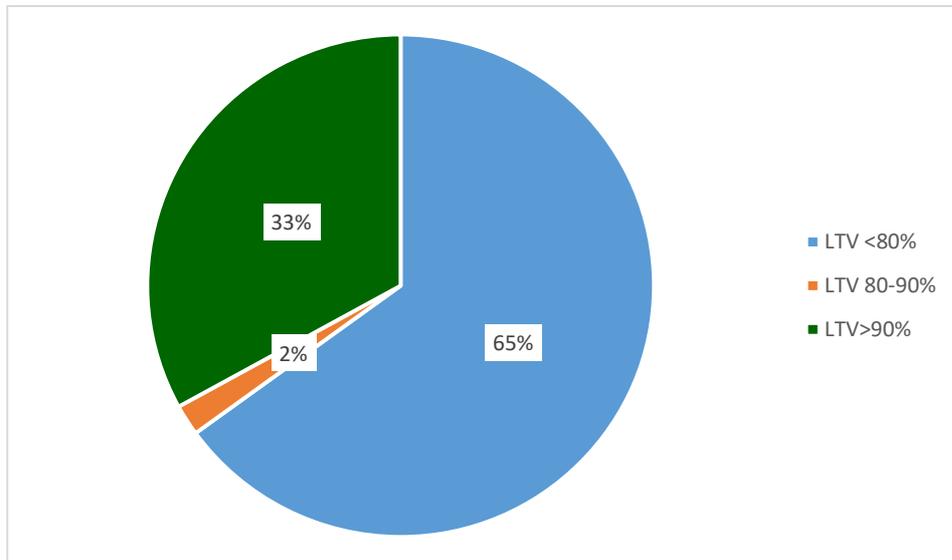
- **Portefeuille hypothécaire**

En raison de sa pertinence, il convient de mettre en avant le portefeuille de prêts hypothécaires aux particuliers et aux entreprises dont le montant à fin décembre 2018 s'élève à 76 941 millions d'euros.

L'article 22 du règlement R-2014/01 prévoit les valeurs d'hypothèses suivantes doit représenter au moins 120% de l'encours du crédit, c'est-à-dire LTV pas moins de 88,33%.

	2018	2017
Hypothèques	76.941	69.057
Total, crédits	155.706	181.296
%/R. Crédit	49,41%	38,09%

La mise en œuvre de politiques prudentes a permis de mettre le LTV moyen simple à 68,69%. La proportion du portefeuille de LTV inférieure à 80 % est de 65 %, le ratio portefeuille avec LTV 80%-90% est de 2% et le ratio de portefeuille avec LTV au-dessus de 90% est de 33%, c'est-à-dire, les montants des crédits coïncident presque avec la valeur de l'évaluation du bien, il pose un risque en cas de prix inférieur du bien sur le marché, BANGE intègre des mesures pour augmenter le nombre de prêts hypothécaires avec LTV >90%.



LTV (Loan to value) : relation entre le montant du prêt et la valeur d'expertise du Bien hypothéqué

IX. FAITS EXCEPTIONNELS

A la date d'établissement de la présente note, la BANGE ne connaît pas de faits exceptionnels susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

X. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de la BANGE.

XI. PRESENTATION DE L'ARRANGEUR : AFG CAPITAL

- Raison sociale : **AFG CAPITAL S.A.**
- Sigle ou nom commercial : **AFG CAPITAL CENTRAL AFRICA « ACCA »**
- Agrément COSUMAF: **COSUMAF-SDB-03-2020**
- Date de Création: **4 JUIN 2019**
- Forme juridique : **Société Anonyme avec conseil d'administration**
- Numéro RCCM : **RC/DLN/2019/B/1166.**
- Numéro de la carte du Contribuable : **M061914947577H**
- Adresse du siège social : **BP 2933 Douala -Akwa**

Noms et Prénoms	Fonctions et responsabilités
M. KONE DOSSONGUI	PCA
M. DANIEL TOURE	Administrateur DG

Filiale du Groupe dont fait partie BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN et BICIG GABON :

- Mise sur pied afin de continuer les activités liées au développement du marché financier régional.

- **Vision**

Participer au financement de l'économie dans la sous-région, par le biais d'une offre innovante sur les marchés financiers.

- **Objectifs**

Accompagner et rentabiliser les investissements réalisés à la fois coté Offre et Demande

Procurer des sources de capital aux entreprises

Satisfaire les divers pourvoyeurs de fonds avec une rémunération adéquate issue des différents placements.

- **Activités principales**

Ingénierie financière et Conseil

Operations sur le marché primaire

Conservation / Tenue de compte

XII. ANNEXES

Données comptables et financières

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ETATH

BILAN

(En millions de Francs CFA)
au 30 Juin 2020

Nom et pays de l'établissement déclarant: BANGE, GUNEA ECUATORIAL 50005

TABLEAU DE CONCORDANCE avec la situation mensuelle détaillée (ETAT A)	ACTIF	Montant	CODE BEAC
A 102+A105	IMMOBILISATIONS	15.214	101
A109	TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES IMMOBILISEES	8.100	102
A113	OPERATION DE CREDIT-BAIL		103
A118	Crédits à long terme	19.406	104
A119	CREDITS A LA CLIENTELE Crédits à moyen terme	99.200	105
A120	Crédits à court terme	3.929	106
A121(montant net)+A125+A126	COMPTES DEBITEURS DE LA CLIENTELE	56.230	107
A201	CHEQUES ET EFFETS A RECOURER		108
A137+A140	TITRES DE PLACEMENTS, VALEURS RECUS EN PENSION OU ACHETES FERME	27.775	109
A210+A217	AUTRES OPERATION INTERBANCAIRES DE TRESORERIE à terme	0	110
A224+A231+A232	à vue	112.291	111
A127(sauf A130)+A133+A235+A237+A238	COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	6.392	112
A130	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		113
A236	REPORT A NOUVEAU		114
	PERTES DE L'EXERCICE		115
		116
A239	TOTAL.	348.538	117
	PASSIF		
A302	CAPITAL	12.000	118
A303+A306+A317	RESERVES,REPORT A NOUVEAU, PROVISIONS POUR RISQUES GENERAUX	31.361	119
A314	ACTIONNAIRES, COMPTES BLOQUES A PLUS D'UN AN		120
A310+A311	EMPRUNTS PARTICIPATIFS ET OBLIGATAIRES		121
A307+A313+A315	AUTRES RESSOURCES PERMANENTES		122
A320	BONS DE CAISSE		123
A321	COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE à terme	24.503	124
A334+A344	à vue	234.405	125
A331	COMPTES D'EPARGNE	36.694	126
A419	COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT		127
A410	VALEURS DONNEES EN PENSION OU VENDUES FERME		128
A423+A429	BANQUE ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS à vue	2.769	129
A436	à terme		130
A318+A401+A406+A443+A444 A445	COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	5.361	131
	BENEFICE DE L'EXERCICE	1.444	132
		133
A446	TOTAL.	348.538	134
	HORS-BILAN		
A509	CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES EN FAVEUR DES INTERMEDIARIES FINANCIERS		135
A515+A516	CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES RECUES DES INTERMEDIARIES FINANCIERS		136
A502+A503+A506	CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	680	137
A518(sauf A523)	EFFETS DEPOSES EN GARANTIE D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		138

Certifié conforme
Malabo le 20/10/2020

Certifié conforme
Malabo le/10/2020
Les commissaires aux comptes

Signatures des dirigeants de BANQUE

Pricewaterhousecoopers

Deloitte



COMPTE DE RESULTATS
(En millions de Francs CFA)
au 30 Juin 2020

Nom et pays de l'établissement déclarant: BANGE, GUINEA ECUATORIAL 50005

Concordance avec le plan comptable	DEBIT	Montant	CODE BEAC
	CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	3.314	101
60	Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	0	102
601 et 6061	Intérêts et commissions des opérations de refinancement		103
603 et 6063	Intérêts et commissions des emprunt et comptes à terme	0	104
605 et 6065	Intérêts et commissions des comptes ordinaires	0	105
61	Charges sur opérations avec la clientèle	627	106
611	Intérêts des bons de caisse	0	107
612	Intérêts des comptes à terme	318	108
614	Intérêts des comptes à vue	0	109
613	Intérêts des comptes d'épargne	310	110
619	Intérêts des autres comptes de la clientèle	0	111
615	Charges sur opérations de crédit-bail	0	112
6151	Dotations aux amortissements	0	113
6152	Dotations aux provisions pour dépréciation	0	114
62	Charges sur opérations diverses	2.686	115
621	Commissions et frais sur chèques et effets	0	116
622	Commissions et frais sur titres		117
623	Perte, commissions et frais sur opérations de change	333	118
624 à 626	Charges diverses	2.353	119
63	Intérêts sur ressources permanentes	0	120
6311	Intérêts et primes sur emprunts obligataires	0	121
6313	Intérêts sur emprunts subordonnés	0	122
6314 à 6317	Intérêts sur autres ressources permanentes	0	123
65	CHARGES DE PERSONNEL	3.605	124
651 à 654	Rémunérations	3.143	125
655 à 659	Charges sociales et diverses	462	126
66	IMPÔTS ET TAXES	138	127
64	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6.466	128
	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS ET DE		129
68	Dotations aux amortissements	1.097	130
6922	Créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	131
69	Dotations aux provisions	1.214	132
6915	Provisions sur dépréciation des créances sur les intermédiaires financiers	0	133
6913	Provisions sur dépréciation des créances sur la clientèle	154	134
6911-6912-6914	Autres provisions	1.060	135
	AUTRES CHARGES	1.404	136
6921	Créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	137
671 à 673 - 679	Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs	1.400	138
6761	Moins-values sur réalisation des titres	0	139
6762	Moins-values sur réalisation d'immobilisations	4	140
86	IMPOT SUR LE RESULTAT	202	141
87	BENEFICE DE L'EXERCICE	1.444	142
	TOTAL DU DEBIT	18.885	143



PricewaterhouseCoopers
Immeuble PwC
Rue Christian Taha Kouohi - Douala
B.P. 5689 Douala - Cameroun
Tél: +237 233 43 24 43/44/45 - 677 5103 7273/74
+237 699 92 01 80/81
Fax: +237 233 42 86 09

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

APDO 759 MALABO
Tél: 092 510 Fax: 092 531

NIF 000 730 H

Banco Nacional de Guinea Ecuatorial

COMPTE DE RESULTATS
(En millions de Francs CFA)
au 30 Juin 2020

Nom et pays de l'établissement déclarant: BANGE, GUINEA ECUATORIAL 50005

Concordance avec le plan comptable	CREDIT	Montant	CODE BEAC
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	16.441	201
70	Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1.686	202
703	Intérêts des prêts et comptes à terme	0	203
705	Intérêts des comptes à vue		204
702	Intérêts des valeurs reçues en pension ou achetées ferme		205
701-704-706	Autres produits	1.686	206
71	Produits des opérations de trésorerie avec la clientèle	10.115	207
711 et 7171	Intérêts sur les crédits à long terme	1.350	208
712 et 7172	Intérêts sur les crédits à moyen terme	2.706	209
713 et 7173	Intérêts sur les crédits à court terme	897	210
714 et 7174	Intérêts sur comptes débiteurs	3.915	211
719	Autres produits	1.247	212
715	Produits des opérations de crédit-bail	0	213
72	Produits des opérations diverses	4.640	214
721 et 722	Produits sur chèques et effets	14	215
725 et 726	Produits sur titres		216
723	Produits des opérations de change	1.380	217
720-724-727-729	Produits des opérations diverses	3.246	218
73	Intérêts et dividendes sur immobilisations financières	0	219
	PRODUITS ACCESSOIRES	293	220
742	Revenu des immeubles	24	221
76	Subventions d'exploitation et d'équilibre	0	222
741-743 à 749	Autres produits	270	223
	REPRISE DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	1.758	224
78	Reprises d'amortissements	0	225
79	Reprises de provisions d'exploitation devenues disponibles	0	226
7915	Reprises de provisions sur dépréciation des créances sur les intermédiaires financiers	0	227
7913	Reprises de provisions sur dépréciation des créances sur la clientèle	1.758	228
7911-7912-7914-792	Autres reprises de provisions	0	229
	AUTRES PRODUITS	393	230
	Rentrées sur créances amorties	0	231
774	Reprises de provisions d'exploitation utilisées	0	232
771 à 773-775-777 à 779	Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs	393	233
7761	Plus-values sur réalisations de titres	0	234
7762	Plus-values sur réalisations des immobilisations	0	235
87	PERTES DE L'EXERCICE		236
	TOTAL DU CREDIT	18.885	237



DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
APDO 759 MALABO
Télf 092 510 Fax: 092 531
NIF 000 730 H



**AUGMENTATION DE CAPITAL PAR OFFRE PUBLIQUE DE VENTE
D' ACTIONS**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Personnes physiques :

Je soussigné (e) : Nom

Prénom (s).....

Pièces d'Identité (CNI, Passeport) N° :

Adresse et Pays de résidence :

Personnes morales :

Dénomination :

Adresse postale : Ville: Telephone:

Ayant pris connaissance du document d'information de l'opération, je m'engage à souscrire, à titre réductible, à (nombre de titres) titre (s) au prix de 206 220 FCFA chacun, soit au total FCFA

..... (en lettres)

Moyen de paiement :

Chèque N°

RIB (Virement)

J'autorise par la présente, la banque nommée débiter mon compte N°

..... d'un montant de FCFA

Signature et cachet de l'organisme placeur :

Signature et cachet du Souscripteur :

Date: